



Humanitarian Response Actions (HURAC)

Siège : Bafoussam Avenu Djemoun, immeuble BIOPHARMA)

Tel: (+237) 654858763/697304492 (WhatsApp)

Facebook: HURAC

Email: hurac2015@gmail.com

Clarté – Assistance – Justice

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2023



Numéro de compte : CM2 110002000349000119007555 Domicilié à la SCB CAMEROUN

"Hurac: At the Heart of Humanitarian Help"

**« L’humanité n’est pas un état à subir. C’est une dignité
à conquérir ».**

Vercors, *Les animaux dénaturés*. LGF, 1952.



Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES	7
Mot de la Directrice Exécutive de HURAC	8
Résumé Exécutif	10
INTRODUCTION.....	11
DESCRIPTION DE L'ORGANISATION.....	11
MISSION ET VISION DE HURAC	11
COMMENT NOUS TRAVAILLONS :.....	12
LES BESOINS SPÉCIFIQUES DE HURAC POUR LA RÉPONSE HUMANITAIRE	12
NOTRE DEVISE.....	13
NOS VALEURS :	13
NOTRE CULTURE ORGANISATIONNELLE :	13
1. Réunion Hebdomadaire.	13
2. Repas en famille :	14
3. Célébration des anniversaires : valoriser l'employé.....	14
4. Journée bilingue « English speaking day”:	15
STRUCTURATION OPERATIONNELLE DE HURAC.....	16
Promotion du Genre et lutte contre les VBG	16
CHAPITRE I : SYNTHÈSE DES RÉALISATIONS ET DES BÉNÉFICIAIRES TOUCHÉS PAR LES ACTIVITÉS DE HURAC EN CHIFFRES	20
CHAPITRE 2 : ACTIVITÉS DÉTAILLÉES PAR SECTEUR D'INTERVENTION	23
Introduction	23
ACTIONS ET RÉPONSES HUMANITAIRES	23
I. SECTEUR PROTECTION.....	23
PRÉVENTION DE L'EXPLOITATION ET DES ABUS SEXUELS (PEAS)	23
VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG)	24
Présentation détaillée des réalisations	24
Campagnes de Sensibilisation.....	25
Méthodologie : Matériel déployé pour les campagnes de sensibilisation	25
Gestion des cas de violence Basée sur le Genre.....	26
Espaces sécurisés.....	26
Distribution de kits de dignité	27
Enseignements tirés.....	27
Bonnes pratiques en matière de gestion des VBG	27
II. SECTEUR SANTÉ	32



Formations et renforcement des capacités	32
Sensibilisations communautaires et individuelles.....	33
Santé Mentale	33
Soutien spirituel et psychologique Pour les personnes vulnérables :.....	33
Écoute et accompagnement psychosocial des personnes vulnérables.....	34
Formation des agents communautaires sur la prise en charge psychosociale des IDPs :....	36
Gestion des cas en ligne :	36
Santé sexuelle et reproductive	37
III. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION	40
Formations et renforcements des capacités.....	41
Dépistage et traitement nutritionnel pour les cas de mal nutrition	41
Distributions générales de denrées alimentaires en situation de crise.....	42
Sensibilisations.....	42
Promotion de la nutrition :	42
Plaidoyer pour une nutrition de qualité pour tous :.....	43
Enseignements tirés en matière de sécurité alimentaire :.....	43
Meilleures pratiques	43
IV. SECTEUR EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT (WASH).....	45
Présentation détaillée des principales réalisations	45
Construction/réhabilitation de points d'eau	46
Distribution des kits d'hygiène.....	46
Formations et transfert de compétences en matière de la gouvernance de l'eau	46
Campagnes de sensibilisations communautaires	47
Distribution de Transferts Monétaires à Usages Multiples non conditionnels et non restrictifs	47
V. SECTEUR ENVIRONNEMENT	51
Activités réalisées par HURAC dans le secteur Environnement	52
Campagne de sensibilisation et d'éducation en faveur de la protection de l'environnement :	52
Conservation de la biodiversité	52
Gestion des déchets :	53
Afforestation et reboisement :	53
Éducation environnementale :.....	53
Plaidoyer et politique environnementale :.....	53
Adaptation aux changements climatiques :	53



Gestion des ressources naturelles :	53
Atténuation des changements climatiques :	54
Plaidoyer en faveur de l'adoption des comportements respectueux de l'environnement :	54
Participation communautaire :	54
Promotion pour le développement des énergies renouvelables :	54
VI. SECTEUR ÉDUCATION.....	56
Réalisations de HURAC dans le domaine de l'éducation	56
Appui à la scolarisation de personnes vulnérables	56
Campagne de sensibilisation.....	56
Séances d'alphabétisation pour les personnes adultes	56
Bonnes pratiques en matière d'éducation	57
Accès universel à l'éducation	57
Investissement dans l'infrastructure éducative.....	57
Programmes d'alimentation scolaire	57
Promotion de l'éducation des filles.....	57
Programmes d'éducation non formelle.....	57
Suivi et évaluation.....	57
VII. SECTEUR PAIX ET COHÉSION SOCIALE.....	59
Introduction et contexte d'intervention humanitaire pour HURAC.....	59
Contexte sécuritaire et nécessité d'intervention humanitaire	59
Activités réalisées par HURAC dans le domaine Paix et Cohésion sociale.....	61
Renforcement de capacités techniques et managériales :	61
Programmes de sensibilisation à la prévention et la résolution pacifique des conflits :	61
Initiatives de dialogue intercommunautaire :	61
Projets de développement communautaire inclusifs :	62
Formations sur les droits de l'homme et la citoyenneté active :	62
Campagnes de lutte contre la stigmatisation et la discrimination :	62
Initiatives de réconciliation et de consolidation de la paix :	62
Promotion de l'éducation et de la formation professionnelle :	63
Implications et bonnes pratiques en matière de Paix et Cohésion Sociale	63
VIII. DOCUMENTATION CIVILE.....	65
Introduction	65
Contexte de mise en œuvre des activités liées à la documentation civile.....	65
Activités réalisées dans le cadre de la documentation civile :	66



Sensibilisation communautaire et individuelle :	66
Enregistrement des bénéficiaires :	66
Établissement des certificats d'âge apparent :	66
Établissement des certificats de non-déclaration de naissance :	66
Réunions avec les autorités judiciaires, hospitalières, municipales, sectorielles (BUNEC) et inscriptions.	67
IX. AUTONIMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FEMMES	69
Introduction	69
Activités réalisées par HURAC dans le secteur de l'autonomisation	70
Campagnes de Sensibilisations communautaires et individuelles :	70
Formation et éducation :	70
Accès aux ressources économiques :	70
Promotion de l'accès à l'emploi :	70
Sensibilisation et plaidoyer :	70
Accès aux services de santé :	71
Renforcement du leadership féminin :	71
Accès à la justice :	71
Initiation aux Activité Génératrice de Revenus (AGR)	71
CHAPITRE III : PARTENARIAT STRATÉGIQUE	74
INTRODUCTION.....	74
Bien fondé des partenariats	74
Différents partenariats établis par HURAC	75
I. Partenariat/collaboration avec l'État	75
1. MINPROFF	75
2. MINSANTE	75
3. MINAT	75
4. MINAS	76
5. MINDDEVEL.....	76
6. MINEE.....	77
7. MINEPNDD	77
8. MINEDUB	78
Les Mairies	79
III. Partenariat et collaboration avec d'autres parties prenantes	79
Les Fondations	79



Agences des Nations unies	79
Missions diplomatiques	80
Organisations Internationales Non Gouvernementales (OING).....	80
Autres ONG	80
CONCLUSION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES.....	81



SIGLES ET ACRONYMES

AGR - Activités génératrices de revenus
AME : Articles Ménagers Essentiels
BUNEC : Bureau National d'État Civil
CDCS : Centre De Crise et de Soutien
CSC : Croix Rouge Camerounaise
EHA : Eau, Hygiène et Assainissement
EMS : Évaluation Multisectorielle
GANE : Groupes Armés Non Étatiques
LFS : Moyens de subsistance et sécurité alimentaire
MEX : Mission Exploratoire
MINADER - Ministère de l'agriculture et du développement rural
MINAS - Ministère des affaires sociales
MINAT - Ministère de l'administration territoriale
MINDCAF - Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières
MINDDEVEL - Ministère de la décentralisation et du développement local
MINEDUB - Ministère de l'éducation de base
MINEE - Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEPAT - Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINESEC - Ministère de l'enseignement secondaire
MINPROFF - Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
NOSO : Nord-Ouest / Sud-Ouest
OCHA - Bureau de la coordination des affaires humanitaires
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PDM : *Post Distribution Monitoring* (Suivi de la Post-distribution)
PIM : *Post Intervention Monitoring*
PMH : Pomme à Motricité Humaine
PSEA - Prévention de l'exploitation et des abus sexuels
RRM : Mécanisme de Réponse Rapide
SPS - Soutien psychosocial
TMUM : Transfert Monétaire à Usage Multiple
VAD : Visite A Domicile



MOT DE LA DIRECTRICE EXECUTIVE DE HURAC

Mesdames, Messieurs, chers amis, partenaires de mise en œuvre, collaborateurs, autorités locales, leaders communautaires, membres du gouvernement et très chers généreux donateurs,

C'est avec une profonde gratitude à l'endroit de Dieu tout puissant, un cœur reconnaissant et un sentiment de responsabilité que je vous présente l'économie des activités de notre organisation, HURAC – Humanitarian Response Actions pour le compte de l'année 2023.

Au cours de cette année écoulée, notre équipe dévouée s'est engagée corps et âme dans la poursuite de notre mission : promouvoir et mettre en œuvre des actions qui apportent de la réponse aux problèmes des populations en situation de détresse. Nous avons travaillé sans relâche, dans les coins les plus reculés et les zones les plus vulnérables, pour faire entendre la voix de ceux qui sont souvent oubliés et dans la détresse, exclues des discussions de développement, abandonnées à leurs propres sorts. Ceci, en connaissance des situations de détresses les plus aigües, dépérissant sur les faits des craintes, subissant diverses formes de discriminations parfois du fait de leurs différences et surtout de leurs conditions de déplacées et de précarité.

Ce rapport est bien plus qu'une simple compilation de données et de statistiques. Il représente en substance les histoires, les défis et les triomphes des personnes dévouées au métier de l'humanitaire au Cameroun et à travers le monde. Ceux qui luttent pour un monde plus inclusif avec un accent particulier sur la prise en compte du genre, qui se battent pour préserver leur environnement, leur mode de vie et leur dignité.

Nous avons été témoins de la résilience des communautés confrontées aux conflits, aux discriminations aux violences de tout ordre, à l'abandon, aux ravages du changement climatique, des incendies dévastateurs et aux inondations. Nous avons été inspirés par leur détermination à se relever, à s'adapter et à se reconstruire avec une force et une solidarité remarquable.

Ce rapport révèle également des vérités inconfortables. Nous avons constaté une augmentation alarmante des personnes déplacées internes qui pullulent dans nos grandes villes, vivent dans des situations précaires terribles et présentent un taux de vulnérabilité chronique. En plus de cela, notre pays est désormais confronté aux défis liés à l'environnement, notamment des effets néfastes comme la déforestation, la pollution de l'air et de l'eau ; la perte de la biodiversité. Nous avons vu comment les politiques irresponsables et l'avidité économique menacent les écosystèmes fragiles et mettent en péril la santé de notre planète et de ses habitants.

Face à ces multiples défis, notre travail ne fait que commencer. Nous devons redoubler d'efforts pour promouvoir des politiques environnementales plus ambitieuses, mobiliser les ressources nécessaires à la transition vers une économie verte et équitable, et soutenir les communautés les plus touchées par les crises écologiques.

En tant qu'organisation, nous nous engageons à poursuivre notre lutte avec détermination et compassion. Nous appelons à l'action collective, à la solidarité internationale et à la justice environnementale. Nous croyons en un avenir où l'humanité et la nature coexistent en harmonie, où chaque individu a la possibilité de s'épanouir et de prospérer dans un monde sain et durable.

Je lance un appel urgent, un cri de détresse qui émane des terres déchirées du Cameroun, en particulier de la région de l'Ouest, où les cicatrices des conflits persistent et où l'urgence humanitaire est devenue une réalité insoutenable.

La situation sécuritaire dans la région de l'Ouest du Cameroun est alarmante. Les conflits armés, les violences intracommunautaires et les attaques perpétrées par des groupes armés ont entraîné un nombre



inacceptable de pertes en vies humaines, de déplacements forcés et de souffrances indicibles pour les civils innocents pris au piège de la violence. Les conséquences de ces conflits sont dévastatrices. Des familles entières ont été séparées, des communautés déplacées de force, et des vies ont été brisées. Les infrastructures essentielles telles que les écoles, les hôpitaux et les routes ont été détruites, laissant des populations déjà vulnérables dans un état de désespoir et de désolation.

Face à cette crise humanitaire croissante, il est impératif que nous agissions maintenant, davantage aujourd'hui plus qu'hier. L'urgence de la situation exige une réponse immédiate et concertée de la part des organisations de la société civile, des leaders communautaires et des sectoriels. Face à cette situation cataclysmique, notre organisation HURAC n'est pas restée indifférente, encore moins les bras croisés pendant que nos frères et sœurs souffrent.

Premièrement, nous nous sommes évertués à répondre aux besoins humanitaires les plus pressants des populations dans la limite de nos moyens. Cela implique la couverture et la fourniture d'une aide alimentaire d'urgence, des abris temporaires, des soins médicaux et psychosociaux aux personnes déplacées et aux communautés affectées par les conflits. Nous avons veillé à ce que personne ne soit laissé pour compte dans cette crise, et nous nous évertuons à le faire au quotidien.

Deuxièmement, nous devons travailler activement pour promouvoir la paix et la réconciliation dans la région. Cela nécessite un dialogue inclusif entre toutes les parties prenantes, y compris les responsables locaux, les groupes armés, les leaders communautaires et les organisations de la société civile. Nous avons encouragé la résolution pacifique des conflits et soutenu les efforts visant à restaurer la confiance, la paix et la cohésion sociale.

Troisièmement, nous avons investi dans le développement à long terme de la région de l'Ouest du Cameroun. Cela impliquait de reconstruire les infrastructures détruites, de renforcer les systèmes de santé et d'éducation, et de créer des opportunités économiques pour les populations locales. Nous avons aidé les communautés à se reconstruire et à se relever de cette crise, avec dignité et résilience au sein des communautés d'accueil.

Enfin, nous sommes restés solidaires et engagés dans notre soutien au peuple camerounais, notamment dans la dynamique de la lutte pour la paix et la justice sociale, comme éléments fondamentaux pour garantir une stabilité et le développement durable. Nous continuons à plaider en leur nom, à défendre leurs droits fondamentaux et à travailler ensemble pour construire un avenir meilleur et plus juste pour tous.

En conclusion, mesdames et messieurs, l'urgence humanitaire au Cameroun, en particulier dans la région de l'Ouest, ne peut plus être ignorée. Nous devons agir maintenant, avec compassion, détermination et solidarité. Le monde est témoin de cette crise, et nous avons le devoir moral d'y répondre. Le temps presse, et chaque minute compte pour sauver des vies et apporter l'espoir à ceux qui en ont le plus besoin. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers nos partenaires, nos bénévoles et nos sympathisants, qui ont rendu possible chaque victoire et chaque progrès que nous avons réalisés cette année. Ensemble, nous pouvons surmonter les défis qui se dressent devant nous et bâtir un avenir meilleur pour tous.

La Directrice Exécutive

Myriam Chimène MAGNI



RESUME EXECUTIF

La montée en puissance et l'ubiquité des conflits, catalysés par l'intolérance, l'exclusion sociale, le tribalisme, les discriminations diverses, caractérisent la Société humaine contemporaine et tout particulièrement l'Afrique. Ces fléaux cataclysmiques sont le plus souvent alimentés par l'endofavoritisme, la corruption, la mal gouvernance, les préjugés et les stéréotypes intergroupes et mêmes interpersonnels : une communauté constitue une menace pour l'autre sur des bases abstraites et subjectives. Cette situation déplorable ne cesse de favoriser la naissance et la prolifération des foyers de tensions, de conflits intracommunautaires et interethniques dans les zones conflictogènes, dont les conséquences sont irréversibles. Ces conflits violents laissent sur leur passage des lourdes pertes en vies humaines, économiques et des dégâts matériels. On relève aussi des milliers de personnes déplacées internes et externes, des familles endeuillées, des communautés dévastées, et plusieurs victimes des violences physiques, morales, psychologiques et sexuelles.

Fort de ce constat, l'intervention humanitaire constitue une nécessité impérieuse pour la sortie des cycles de violences communautaires et interethniques, afin d'apporter une réponse stratégique efficace et efficiente aux sinistrés, aux victimes des crises et des conflits internes. Ces personnes sont au fil du temps et des crises devenues indigentes, vulnérables et sans abris ; elles doivent désormais être confrontées aux défis d'inclusion sociale et communautaire, de réinsertion socioprofessionnelle, d'autonomisation et de résilience au sein des communautés hôtes.

Conscients de cette urgence humanitaire, les Organisations de la société civile sont en pole position pour agir de façon stratégique et diligente, afin de redonner du sourire et de l'espoir nouveau à ces couches défavorisées, d'apporter des réponses conséquentes aux situations des désœuvrés, promouvoir et mettre en œuvre des actions efficaces qui apportent de la réponse aux personnes qui connaissent la détresse, poser des actions qui visent à la résolution pacifique des conflits, favorisent la paix, la cohésion sociale et la prévention des conflits qui rendent néfaste pour notre environnement . C'est donc l'objet d'exister et d'agir de HURAC.

Le présent rapport présente en substance, l'économie des différentes actions posées en faveur des personnes vulnérables dans la région de l'Ouest-Cameroun.

Stéphane S. LOYEM

**Département des Programmes et
de la Planification - Hurac.**



INTRODUCTION

Cette section introductive consacre la présentation de la Humanitarian response Actions (HURAC), son contexte de création, ses expériences, sa vision, ses missions et domaines d'intervention, ses activités régaliennes, ses défis ainsi que ses différents besoins exprimés pour apporter de façon substantielle une réponse efficace et coordonnée auprès de sa cible.

DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

HURAC est une Organisation Non Gouvernementale, Membre de la Société Civile camerounaise, à but non lucratif, créée en 2014 et légalisée en 2016 sous le récépissé d'agrément N° **075/RDA/F35/SAAJ**, conformément à la loi n° 90-53 du 19 décembre 1990 portant liberté d'association, d'organisation et régulation du statut et de la juridisation des Associations par l'État camerounais. HURAC exerce pleinement ses fonctions d'organisation humanitaire dans la région de l'Ouest et est reconnu au niveau international, notamment par les Organes des Nations Unies (ONU), particulièrement, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA); le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) dont elle est le point focal dans la région de L'Ouest, ainsi que l'ONG Première Urgence Internationale (PUI) qui est aussi l'un des partenaires de HURAC à l'Ouest.

HURAC est dirigée par un Conseil d'Administration opérant à partir des régions du pays. Les politiques du conseil sont mises en œuvre et implémentées au quotidien par une Directrice Exécutive, qui assure la fonction de coordinatrice nationale et gère une équipe jeune et dynamique, constituée de salariés, de bénévoles très motivés et expérimentés. Des employés supplémentaires sont recrutés en fonction des programmes et des projets en cours dans chaque zone géographique où l'organisation opère des activités. Ses multiples collaborations et partenariats tant avec les institutions étatiques que les autres structures privées ou non gouvernementales, facilitent la mise en œuvre et la réalisation des différentes activités organisées par HURAC et lui confèrent une audience et une visibilité conséquemment pertinent sur son champ d'intervention et au-delà des frontières.

MISSION ET VISION DE HURAC

HURAC œuvre pour un monde plus inclusif avec un accent particulier sur la prise en compte du genre. Sa mission est de promouvoir et mettre en œuvre des actions qui apportent une réponse aux problèmes des personnes en détresse. Pour se réaliser, l'organisation promeut le dialogue interculturel et religieux, en prenant en compte le contexte économique, environnemental, et l'intégration du genre. Ceci, dans le but de parvenir à la stabilité et l'inclusion sociale, l'autonomie multidimensionnelle des personnes vulnérables pour le développement des communautés.

La mise en œuvre des objectifs de HURAC passe par neuf grands domaines notamment : La Protection, la santé, la construction de la paix et la cohésion sociale, l'Environnement, l'Education, l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH), les abris, les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire (LFS), ainsi que l'information, l'assistance légale par la facilitation à la documentation civile.



Ses activités sont centrées sur plusieurs domaines en parfaite adéquation avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) conformément à l'agenda des Nations Unies sur le plan International et régional. Elles cadrent avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine en rapport avec la Stratégie Nationale de Développement (SND 30) au plan National à travers les axes d'interventions prioritaires suivants: La Protection, la santé (sexuelle et reproductrice, la planification familiale), l'Environnement, l'accès au Logement et à l'Abri, La Paix et la Cohésion Sociale, la prévention et prise en charge des cas de Violences Basées sur le Genre (VBG), l'Éducation, les premiers secours et soutiens psychologiques, la Documentation civile, les questions liées à l'accès à l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (WASH), la Sécurité alimentaire, l'autonomisation de la femme et de la jeune fille par la promotion de l'économie locale, les sensibilisations communautaires.

COMMENT NOUS TRAVAILLONS

HURAC s'efforce de donner aux individus, aux personnes vulnérables, aux nécessiteux et groupes communautaires, les moyens de prendre en main la résolution de tous les problèmes sociaux, économiques, politiques, environnementaux et de développement qui limitent leur capacité à vivre pleinement leur vie, en utilisant l'approche genre. En fournissant de tels services, notre organisation se concentre sur la réduction des violences Basées sur le genre, la promotion de l'économie locale par la mise en œuvre des Activités Génératrices de Revenus, l'accès aux ressources et le développement socio-économique durable qui génère des emplois à long terme et la fourniture de services sociaux à la communauté. HURAC cible principalement les femmes, les jeunes et les adolescents, en mettant l'accent sur les femmes et les filles, conformément à l'ODD n° 5 dans les communautés rurales et périurbaines, ainsi que sur les ODD n° 2, 3, 4, 5, 6, 7, 15, 16 et 17. Bien que nous nous concentrons sur ce groupe cible, notre politique et approche de prestation de services sont conçues pour avoir un impact considérable sur l'ensemble des communautés par le biais d'un développement communautaire inclusif, sensible à l'égalité des sexes, à la santé et à l'environnement, particulièrement sur les questions de transition écologique qui constituent une préoccupation majeure contemporaine, tant au niveau international, national que local.

LES BESOINS SPÉCIFIQUES DE HURAC POUR LA RÉPONSE HUMANITAIRE

Depuis 2014 HURAC s'est résolument engagé dans la lutte contre les Violences à l'égard des femmes et des filles. Avec la montée en puissance et l'intensification de la crise sociopolitique qui sévit depuis 2016 dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, elle se positionne en tant que pionnier. Ceci en ce qui concerne la protection, la sensibilisation, l'encadrement, l'accompagnement et la prise en charge des victimes de violences basées sur le genre y compris des femmes et filles stigmatisées et discriminées issues des communautés minoritaires et des déplacées internes.

Depuis cette période, le nombre de personnes vulnérables issues des communautés qui demandent à bénéficier des services et de programmes offerts par HURAC, ne cesse d'augmenter. En reconnaissance de cette demande, notre plan stratégique actuel est conçu pour répondre à ces



besoins de manière efficace et efficiente, selon la disponibilité des différents moyens qui seront mis à notre disposition.

Entre 2020 et 2023, nous avons impacté environ 20 communautés en partenariat avec une dizaine d'organisations communautaires en tant que partenaires de mise en œuvre. Pour ce qui est de la portée de notre programme, nous avons continué à nous concentrer sur nos principaux piliers notamment: La protection, la Santé, l'environnement, le WASH, la Paix et la cohésion sociale, et l'éducation. Avec les défis et enjeux de la mise en application des ODD et la déclaration sur le changement climatique, il est désormais évident que la gamme de services doit être élargie. L'éventail de services et d'actions communautaires fournis par HURAC, tant au niveau de l'éducation que de la santé. Le contexte de crise sociopolitique qui sévit dans les zones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, impose également d'élargir notre zone d'intervention. Cette expansion géographique et programmatique se traduit également par une augmentation significative de nos besoins en ressources au fil des années.

NOTRE DEVISE : Clarté-Assistance-Justice

NOS VALEURS :

Dans la foulée de la modernisation des services visant à offrir de meilleures réponses et en s'appuyant sur la mission de HURAC, l'intérêt humanitaire constitue le fondement et l'assise de nos valeurs organisationnelles. Notre organisation promeut des valeurs morales basées sur des principes d'équité, de sociabilité, de rigueur, de responsabilité, de confidentialité, de transparence, de respect, d'éthique, d'altruisme, d'égalité, de justice et de solidarité. Ces différentes valeurs se concrétisent dans les actions, les décisions et les comportements de l'ensemble du personnel HURAC, dans un souci de cohérence et d'exemplarité.

NOTRE CULTURE ORGANISATIONNELLE

1. Réunion Hebdomadaire.

Chaque lundi, le personnel du staff tient une réunion. Son but est de :

Faciliter ou rendre fluide la Coordination et la communication : Les réunions hebdomadaires permettent aux membres de l'équipe de se coordonner, concernant les projets en cours, de partager des mises à jour sur l'avancement des tâches et de la communication sur les priorités pour la semaine à venir.

Alignement sur les objectifs : Elles offrent l'opportunité de s'assurer que tous les membres de l'équipe comprennent les objectifs à court et à long terme de l'organisation, ainsi que leur contribution individuelle à la réalisation de ces objectifs.

Résolution de problèmes : Les réunions hebdomadaires peuvent être l'occasion de discuter des obstacles rencontrés, d'identifier les problèmes potentiels et de trouver des solutions collaboratives pour les résoudre.

Partage des meilleures pratiques : Elles permettent aux membres de l'équipe de partager leurs expériences, leurs succès et leurs défis, ainsi que d'échanger des idées sur les meilleures pratiques et les leçons apprises.



Le renforcement de l'esprit d'équipe : Les réunions hebdomadaires offrent également l'opportunité de renforcer les liens entre les membres de l'équipe, de favoriser la cohésion et de promouvoir un environnement de travail collaboratif et positif.

En résumé, les réunions hebdomadaires visent généralement à favoriser la collaboration, la communication efficace, la coordination des efforts et la résolution proactive des problèmes au sein de l'équipe ou du département.

2. Repas en famille :

Renforcement des liens sociaux : Les repas en famille au travail sont une occasion pour les collègues de se socialiser et de renforcer les privilèges sociaux qui ne sont pas du travail. Cela favorise un sentiment de camaraderie et de cohésion au sein de l'équipe.

Réduction du stress : Prendre le temps de partager un repas avec ses collègues aide à réduire le stress lié au travail en offrant une pause détendue et agréable dans la journée. Cela permet aux employés de se détendre, de se divertir et de se ressourcer avant de retourner à leurs tâches professionnelles.

Promotion d'une culture d'entreprise positive : Les repas en famille au travail contribuent à promouvoir une culture d'entreprise positive en mettant l'accent sur le bien-être des employés et en favorisant un environnement de travail convivial et inclusif où les employés se sentent valorisés et soutenus.

Stimulation de la productivité : Des relations sociales positives entre les membres de l'équipe peuvent avoir un impact positif sur la productivité et la performance au travail. Les repas en famille peuvent favoriser la collaboration, la communication et le travail d'équipe, ce qui peut améliorer l'efficacité et la qualité du travail.

Renforcement de l'engagement des employés : En offrant des occasions régulières de se rassembler et de partager des moments agréables, les repas en famille au travail peuvent contribuer à renforcer l'engagement des employés envers l'entreprise et à favoriser un sentiment d'appartenance et de loyauté.

En résumé, les repas en famille au travail sont une excellente façon de favoriser les relations interpersonnelles, de réduire le stress, de promouvoir une culture d'entreprise positive, de stimuler la productivité et de renforcer l'engagement des employés.

3. Célébration des anniversaires : valoriser l'employé

Renforcement de l'esprit d'équipe : En gratifiant et en célébrant les anniversaires des membres de l'équipe, cela peut contribuer à resserrer les liens entre les collègues, un sentiment d'appartenance et une culture d'entreprise positive.



Reconnaissance et reconnaissance : La célébration des anniversaires est une occasion de reconnaître et d'apprécier les contributions des membres de l'équipe. Cela montre que l'entreprise valorise ses employés et reconnaît leur importance dans la réussite de l'organisation.

Booster le moral du personnel : Célébrer les anniversaires peut également aider à stimuler le moral des employés. Se sentir reconnu et célébré pour son anniversaire peut contribuer à créer un environnement de travail plus positif et à accroître le sentiment de satisfaction au travail.

Contribuer au renforcement de la culture d'entreprise : Les célébrations régulières, y compris les anniversaires, peuvent contribuer à renforcer la culture d'entreprise en créant des traditions et des rituels qui favorisent le sentiment d'appartenance et l'engagement des employés envers l'entreprise.

Favoriser les interactions sociales et interpersonnelles : Les célébrations d'anniversaire offrent une occasion informelle pour les membres de l'équipe de se réunir, de socialiser et de partager des moments agréables en dehors de leur travail habituel. Cela peut contribuer à améliorer les relations interpersonnelles et à favoriser une atmosphère de travail conviviale.

En résumé, la célébration des anniversaires au lieu de service peut jouer un rôle important dans le renforcement de la culture d'entreprise, la motivation des employés et le maintien d'un environnement de travail positif et engageant.

4. Journée bilingue « English speaking day »:

Favoriser l'Amélioration de la communication : Cela favorise la collaboration, fluidifie la communication entre les membres de l'organisation qui ne s'expriment pas en la même langue.

Développement des compétences linguistiques : Les journées bilingues offrent une occasion pour les employés d'améliorer leurs compétences linguistiques dans une langue autre que leur langue maternelle. Cela est particulièrement utile pour l'organisation HURAC dans la mesure où elle opère, d'abord à l'échelle locale avec des bénéficiaires de projets et d'activités qui s'expriment le plus souvent en langue anglaise, il s'agit notamment des personnes déplacées internes issues de la crise dans le NOSO, ensuite à l'échelle internationale où elle coopère et collabore avec des partenaires internationaux parlant différentes langues.

Elle vise aussi la Promotion de la diversité et de l'inclusion : En reconnaissant et en valorisant les différentes langues et cultures au sein de HURAC, les journées bilingues contribuent à promouvoir un environnement de travail diversifié et inclusif où chacun se sent respecté et valorisé.

Elle participe à la Stimulation de la créativité et de l'innovation au sein du personnel : L'exposition à différentes langues et cultures peut stimuler la créativité et l'innovation en apportant de nouvelles perspectives et en encourageant la pensée divergente. Le personnel est plus enclin à proposer des idées novatrices lorsqu'il se sent libre de s'exprimer dans sa langue d'origine.



Assises des relations interpersonnelles : Les journées bilingues favorisent le rapprochement entre les membres de l'équipe qui parlent des langues différentes. Cela peut contribuer à renforcer les relations interpersonnelles, à créer un sentiment de cohésion et à favoriser un climat de confiance et de respect mutuel au sein de l'entreprise.

En résumé, les journées bilingues au travail peuvent avoir de nombreux avantages, notamment en améliorant la communication, en favorisant le développement des compétences linguistiques, en promouvant la diversité et l'inclusion, en stimulant la créativité et l'innovation, et en renforçant les relations interpersonnelles.

STRUCTURATION OPERATIONNELLE DE HURAC

L'organisation HURAC comprend les départements suivants :

Promotion du Genre et lutte contre les VBG qui est responsable de la protection des femmes et des filles contre toutes les formes de violence perpétrées à l'encontre des femmes

Protection de l'enfance : responsable de la protection des enfants contre toutes les formes de violence perpétrées à leur encontre.

Environnement/ Eau, Hygiène et Assainissement (WASH) : responsable de l'amélioration de l'accès à l'eau portable, de l'amélioration de l'hygiène et de l'assainissement grâce à la construction/réhabilitation de points d'eau et d'installations sanitaires (latrines), et la promotion de l'hygiène.

Logistique et transport : Responsable de l'approvisionnement, du stockage, du déstockage et du transport des fournitures de HURAC et du personnel ou lors d'un projet.

Mobilisation des ressources : Coordonne et est responsable de la mobilisation des ressources pour l'organisation par le biais de subventions, de la rédaction de projets et du financement des donateurs, de formations et de la mise en place de la RMD dans d'autres institutions et s'engager techniquement dans la gestion du projet.

Ressources humaines : Coordonner et assurer des relations efficaces entre les employés et le lieu de travail, la satisfaction, la sécurité, la conformité du personnel et de l'organisation avec les procédures, les politiques et les procédures définies.

Santé/nutrition : Le secteur de la santé est chargé d'améliorer l'accès à de meilleurs soins de santé en apportant une réponse sanitaire aux personnes par le biais de cliniques mobiles, et en les orientant vers d'autres services. L'unité de nutrition est chargée d'améliorer l'accès à une meilleure nutrition et à un meilleur régime alimentaire, par le biais d'un dépistage des problèmes de santé.

Information et communication pour le développement : Responsable de la communication pour le développement. Il s'agit d'assurer une meilleure visibilité des activités du projet et de l'organisation ; concevoir et imprimer du matériel de visibilité, assurer une couverture médiatique et communiquer pour le changement social par l'intermédiaire des médias ; capitaliser et consolider les acquis de HURAC (diverses activités, projets, ateliers, rapports...) par le biais des sites et différentes plateformes de l'organisation et des réseaux sociaux.



Finance/Comptabilité du projet : Responsable de l'apport de fonds pour la mise en œuvre des activités du projet et des opérations du bureau, d'effectuer les justifications financières du projet et de fournir des conseils financiers à l'organisation en termes de gestion des ressources humaines. Fournir des conseils financiers à l'organisation en termes de recettes et de dépenses.

Consolidation de la paix, résolution des conflits et cohésion sociale : sa responsabilité consiste à élaborer et de mettre en œuvre des actions, des initiatives visant à promouvoir des valeurs de paix, de réconciliation, de résolution pacifique des conflits, de dialogues communautaires et de médiation intergroupe. Il réalise des activités des initiatives de paix et de cohésion sociale, d'inclusion et de prévention des conflits tant au niveau scolaire que communautaire.

Suivi, évaluation, responsabilité et apprentissage (SERA) : Responsable du suivi de la conformité du personnel aux politiques et procédures institutionnelles. Responsable du suivi de la conformité du personnel aux politiques et procédures institutionnelles. Il est chargé de suivre et d'évaluer le développement et la croissance de l'institution, l'avancement des projets et des programmes par le biais des évaluations systématiques

Accès et sécurité : Responsable de l'amélioration de l'accès aux communautés et aux bénéficiaires que nous servons par le biais de négociations. Responsable de la délivrance des autorisations de sécurité pour les missions sur le terrain.

Sécurité alimentaire et moyens de subsistance : Responsable de l'amélioration de l'accès à l'approvisionnement alimentaire par la distribution de denrées alimentaires aux familles vulnérables.

Prise en Charge et Accompagnement Psychosociale (PCAP)

Le département de PCAP offre un soutien émotionnel et psychologique aux individus confrontés à des difficultés et à des traumatismes ; un accompagnement individuel et familial pour aider les personnes à traverser des périodes difficiles, à surmonter les obstacles et à renforcer leurs ressources personnelles et familiales pour faire face aux défis. Le département organise des groupes de soutien pour réunir les individus confrontés à des expériences similaires, leur offrant un espace sûr pour partager leurs expériences, trouver du soutien mutuel et échanger des conseils pratiques. Le département de PCAP mène des activités de formation et de sensibilisation pour renforcer les compétences des travailleurs humanitaires et des membres de la communauté dans la fourniture de soutien psychosocial, ainsi que pour sensibiliser aux questions de santé mentale et de bien-être. Le PCAP intègre des interventions psychosociales dans les programmes de développement plus larges de HURAC, en reconnaissant l'importance de la santé mentale et du bien-être pour le développement durable des communautés. Le département peut également s'engager dans des activités de plaidoyer et de défense des droits pour promouvoir la prise en compte des besoins psychosociaux dans les politiques publiques et les programmes de développement.

Entrepreneuriat Local et AGR

Le département chargé de l'Entrepreneuriat Local et des Activités Génératrices de Revenus (AGR) a plusieurs responsabilités cruciales pour soutenir le développement économique des communautés locales. Voici quelques-unes des responsabilités typiques de ce département :



Contribuer à l'insertion socioéconomique et l'autonomisation des personnes vulnérables, notamment les femmes et filles victimes des crises ou survivantes des violences basées sur le genre.

Développement de programmes d'entrepreneuriat : Concevoir et mettre en œuvre des programmes visant à promouvoir l'entrepreneuriat local et le développement économique des communautés. Cela peut inclure des formations sur les compétences entrepreneuriales, l'élaboration de plans d'affaires, la gestion financière, le marketing et d'autres aspects liés à la création et à la gestion d'entreprises.

Soutien à la création d'entreprises : Fournir un soutien technique, financier et logistique aux entrepreneurs locaux pour les aider à démarrer ou à développer leurs activités. Cela peut inclure l'accès au financement, la formation professionnelle, le mentorat, l'accès aux marchés et d'autres formes d'assistance technique.

Promotion des AGR durables : Encourager le développement d'activités génératrices de revenus durables qui préservent les ressources naturelles, renforcer la résilience des communautés aux chocs économiques et climatiques, et contribuer au développement local durable. **Surveillance et évaluation des projets** : Suivre et évaluer les progrès des projets d'entrepreneuriat et d'AGR pour mesurer leur impact, identifier les leçons apprises et apporter des ajustements stratégiques si nécessaire. **Plaidoyer et sensibilisation** : Plaider en faveur de politiques et de programmes qui soutiennent l'entrepreneuriat local et les AGR, et sensibiliser les parties prenantes sur l'importance du développement économique inclusif et durable.

Le département chargé de l'Entrepreneuriat Local et des Activités Génératrices de Revenus joue un rôle essentiel dans le renforcement des capacités économiques des communautés locales, la promotion de la croissance économique inclusive et durable, et la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. En soutenant les entrepreneurs locaux et en favorisant le développement d'AGR durables, ce département contribue à renforcer la résilience des communautés et à promouvoir un développement local équitable et prospère.

Département des Programmes et Planification

Le Département des Programmes et Planification dans une ONG joue un rôle crucial dans la conception, la gestion et l'évaluation des programmes et projets de l'organisation. Voici un aperçu des principales responsabilités et activités de ce département :

Conception des programmes : Le département est chargé de concevoir des programmes et des projets qui répondent aux besoins identifiés des bénéficiaires et aux objectifs stratégiques de l'ONG. Cela implique la recherche, l'analyse des données, la consultation des parties prenantes et l'identification des interventions appropriées pour atteindre les résultats souhaités ; **Planification stratégique** : Le département participe à l'élaboration de la stratégie globale de l'organisation en alignant les programmes et les projets avec les objectifs à long terme et les priorités stratégiques de l'ONG. Cela peut impliquer l'élaboration de plans stratégiques pluriannuels, de cadres de résultats, de matrices de suivi et d'autres outils de planification ; **Élaboration des budgets** : En collaboration avec les équipes financières, le département élabore les budgets des programmes et



projets, en veillant à ce qu'ils soient conformes aux ressources disponibles et aux priorités organisationnelles. Cela peut inclure l'estimation des coûts des activités, la budgétisation des dépenses et des revenus, et la recherche de financements ; **Gestion de cycle de projet** : Le département assure la gestion efficace du cycle de projet, de la conception à l'évaluation. Cela implique la planification opérationnelle, la mise en œuvre, le suivi des progrès, la résolution des problèmes, la gestion des risques, la coordination des parties prenantes et la production de rapports ; **Évaluation et apprentissage** : Le département supervise l'évaluation des programmes et projets pour mesurer leur efficacité, leur efficience et leur pertinence. Cela peut inclure des évaluations de milieu de projet, des évaluations finales, des études d'impact et des évaluations participatives menées avec les bénéficiaires. Les leçons apprises sont documentées et utilisées pour améliorer la conception et la mise en œuvre des futurs programmes ; **Renforcement des capacités** : Le département travaille à renforcer les capacités du personnel et des partenaires de l'organisation en matière de conception de programmes, de gestion de projet, de suivi et évaluation, de collecte de données et de *reporting*. Cela peut impliquer la fourniture de formations, de conseils techniques et de ressources méthodologiques ; **Coordination interne et externe** : Le département assure la coordination efficace entre les différentes équipes et départements de HURAC pour garantir une approche intégrée et cohérente dans la mise en œuvre des programmes. Il entretient également des relations avec les partenaires externes, les bailleurs de fonds, les gouvernements et les autres parties prenantes pour favoriser la collaboration et le partage d'informations.

Le Département des Programmes et Planification joue un rôle central dans la réalisation de la mission et des objectifs de l'ONG en assurant la conception, la gestion et l'évaluation efficaces des programmes et projets. En travaillant de manière stratégique et collaborative, ce département contribue à maximiser l'impact et la pertinence des interventions de l'organisation pour répondre aux besoins des populations bénéficiaires.



CHAPITRE I : SYNTHÈSE DES RÉALISATIONS ET DES BÉNÉFICIAIRES TOUCHÉS PAR LES ACTIVITÉS DE HURAC EN CHIFFRES

En 2023, HURAC a étendu ses opérations sur l'ensemble des Départements de la région de l'Ouest, afin de fournir des interventions et des réponses plus holistiques et d'atteindre les personnes touchées par les déplacements dans les zones de crise. Pour se faire, HURAC a conçu et débuté la mise en œuvre des projets et des activités d'inclusion, de paix, de cohésion sociale et de dialogue intercommunautaire pour s'assurer que les déplacés internes reçoivent des informations et une assistance adéquates pour un accès significatif et digne aux services de base lors de leur processus d'intégration, pour une meilleure inclusion au sein des communautés d'accueil, afin de favoriser une meilleure autonomisation, de garantir socialisation optimale et une meilleure résilience.

La conception, la mise en œuvre et le développement d'un programme sûr et inclusif était également une priorité pour HURAC en 2023 et restera un objectif majeur dans les années à venir. À ce titre, HURAC a développé et inclus des outils d'intégration de la protection dans toutes les phases du cycle des projets. Pour une plus grande efficacité de la programmation sûre et inclusive, HURAC s'est concentré sur l'engagement communautaire et a renforcé son mécanisme de plainte et de retour d'information par le développement de nouveaux canaux, le déploiement d'un personnel dédié et le renforcement des mécanismes de retour d'information et de plainte basés sur la communauté.

En outre, en tant qu'acteur clé du plaidoyer et de la protection des personnes vulnérables et de prévention des VBG, grâce à son audience et son rôle actif dans les forums de coordination, HURAC collabore et se coordonne avec les membres de l'équipe humanitaire pays (HCT), notamment le Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires OCHA et d'autres ONG et OSC. Dans cette même optique, HURAC travaille en étroite collaboration avec les services techniques du gouvernement et des sectoriels tels que le MINADER, le MINEFOP, le MINEDUB, le BUNEC, le MINEE, le MINSANTE, le MINEPAT, le MINPROFF, MNDEVEL etc.

HURAC est membre du cluster Wash. Membre de la coalition protégeons nos enfants, membre de la Task force VBG de la région de l'Ouest, membre de CHOI, AME, du REDHAC, PBF canal santé, Ligue des Droits de l'Homme-Ouest, RECOHD, point focal du cluster protection (UNHCR) dans la région de l'Ouest ;

Ce rôle actif dans la coordination humanitaire a également été renforcé par une meilleure collaboration, coordination et communication avec les autorités nationales, locales et communautaires à tous les niveaux, afin de faciliter la mise en œuvre et la réalisation des différentes activités de l'organisation.

En 2023, HURAC a été activement impliquée dans la fourniture d'une réponse humanitaire efficace dans la région de l'Ouest, avec des répercussions objectives auprès des déplacés internes issus des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest touchées par les conflits. L'organisation a couvert 04 départements de la région de l'Ouest du Cameroun avec ses interventions humanitaires et de développement (Mifi, Menoua, Noun, Bamboutos). 568 353 bénéficiaires ont été atteints grâce aux interventions dans 7 secteurs de réponse humanitaire.



Les activités et les interventions liées à la **violence Basée sur le Genre** dans l'ensemble des zones d'intervention de la région de l'Ouest ont bénéficié à 184858 personnes (106121 femmes et 78737 hommes) par le biais de formations, de sensibilisations, de gestion des cas de violence liée au sexe, de services d'espace sécurisé, Prise en charge et accompagnement psychosociale, Premiers secours psychologiques à travers la distribution de kits de dignité, renforcement des capacités, autonomisation des femmes survivantes des VBG et celles des communautés hôtes et Activités Génératrices de Revenus.

Les activités clés en matière de **protection** comprenaient des formations, des sensibilisations, des services d'identification, d'administration de soins alternatifs pour les enfants non accompagnés, la gestion des cas de protection de l'enfance, la création et la gestion d'espaces accueillants pour les enfants et la distribution de kits de dignité. **122 925 bénéficiaires** (49 885 hommes, 73 040 femmes) ont été touchés directement. Les activités de Protection concernent principalement La documentation civile, la Prévention contre les Exploitations et les Abus Sexuels (PEAS).

Dans le **domaine de la santé**, l'organisation a touché **116071 bénéficiaires** (**54 838 hommes, 61233 femmes**) directement par le biais d'activités clés telles que la distribution des médicaments aux personnes vulnérables, (consultations/traitements), les formations, les sensibilisations, la distribution de kits préventifs Covid-19 et la fourniture d'un soutien psychosocial Covid-19.

Les activités de sécurité alimentaire ont bénéficié à **60984 personnes dont 25769 hommes et 35 215 femmes** directement par le biais de distributions alimentaires générales, de transferts d'argent à des fins multiples, d'échanges de bons et de sensibilisations.

Les activités WASH ont bénéficié à **52759 personnes** (26207 hommes, 28953 femmes) grâce à la construction/réhabilitation de 13 installations d'eau, la distribution de kits WASH, la distribution de kits d'assainissement et des campagnes communautaires WASH.

Les activités de nutrition comprenaient le dépistage de la malnutrition, le traitement de la malnutrition aiguë, la supplémentation en vitamine A et la distribution des médicaments pour les enfants de 0 à 59 mois et des actions de sensibilisation auprès des femmes déplacées internes, particulièrement les femmes de la communauté Bororo ; HURAC a également apporté des premiers secours psychologiques, notamment au travers de la distribution des denrées alimentaires. **27156 bénéficiaires** (11404 hommes, 15752 femmes) ont été atteints.

Les Activités concernant l'environnement En ce qui concerne le secteur Environnement, HURAC a mené des activités continues et périodiques de sensibilisation, de formation, d'édification et de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la protection de l'environnement. Les campagnes ont contribué à informer le public et les communautés sur les enjeux environnementaux, tels que le changement climatique, la déforestation, la pollution de l'air et de l'eau, la perte de biodiversité, etc. Elles fournissent des informations sur les causes et les conséquences de ces problèmes et encouragent les individus à adopter des comportements plus durables. Les campagnes de sensibilisation visent la promotion des comportements écologiques durables en encourageant les comportements respectueux de l'environnement, tels que le recyclage, la réduction de la consommation d'énergie, l'utilisation de transports en commun, l'achat de produits durables, la réduction des déchets, etc. Elles fournissent souvent des conseils pratiques sur la manière de mettre en œuvre ces changements dans la vie quotidienne. Certaines campagnes encouragent également l'engagement politique en plaidant en faveur de politiques environnementales plus strictes ou en soutenant des candidats qui ont des programmes axés sur la protection de l'environnement. En somme, les campagnes de sensibilisation en faveur de la protection de l'environnement visent à informer, inspirer et



mobiliser les individus et les communautés pour qu'ils prennent des mesures et adoptent des meilleures pratiques en faveur de la préservation de notre planète.

Outre les domaines d'intervention thématiques susmentionnés, tous les départements ont activement contribué à la réalisation efficace et en temps voulu de toutes les activités (Programme et planification, communication, logistique, environnement, mobilisation des ressources, finances et suivi et évaluation). C'est une équipe constituée des 15 membres du personnel/stagiaires professionnels stagiaires/bénévoles qui ont travaillé pour la mise en œuvre et la réalisation des différentes activités.

En somme, HURAC a touché par la sensibilisation, 5 quartiers et village du département de la MIFI en 2023. Environ **5400** personnes ont été impactées par ces sensibilisations. 02 initiatives de ramassage et de recyclage d'ordures ont été entreprises ; **10** personnes ont été formées et capacitées en matière de protection de l'environnement et à la transition écologique. HURAC a également renforcé les capacités de son personnel en matière de transition écologique, de formation à la fabrication des biofertilisants, afin de mieux les transmettre à sa cible. A l'occasion de la journée de l'environnement, HURAC a entrepris des campagnes de sensibilisation de porte à porte et médiatiques à travers l'élaboration, la conception et la vulgarisation des flyers ; HURAC a également pris part à la journée internationale de l'éducation à l'environnement, en touchant particulièrement les élèves et les commerçantes des marchés environnants. HURAC promeut et valorise les initiatives environnementales, l'agriculture durable, respectueuses de l'environnement.



CHAPITRE 2 : ACTIVITÉS DÉTAILLÉES PAR SECTEUR D'INTERVENTION

INTRODUCTION

En 2023, HURAC est intervenu dans 9 secteurs clés, à savoir les VBG, la protection de l'enfance, la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire, le WASH, les produits de première nécessité, la Paix et cohésion sociale, l'environnement et l'autonomisation socioéconomique des femmes. Les activités menées dans ces secteurs sont expliquées ci-dessous.

ACTIONS ET RÉPONSES HUMANITAIRES

Le système de veille humanitaire est renforcé par un mécanisme d'alertes à base communautaire dynamique et fiable et à une coordination soutenue entre les acteurs humanitaires et les autorités locales et traditionnelles. Ce système de veille est mis sur pied, afin de fluidifier et coordonner de façon pertinente les actions et interventions humanitaires d'urgence, de prévenir toute aggravation de situation de crise et enfin de pérenniser les actions de suivi post activités, mais aussi de trouver des solutions endogènes et participatives aux communautés.

I. SECTEUR PROTECTION

La protection est l'un des principaux axes ou domaines d'intervention prioritaire de HURAC. Elle est transversale et englobe des sous-secteurs ou rubriques comme la Protection contre les Exploitation et les Abus Sexuels (PEAS), la documentation civile, notamment par la facilitation de la procédure de l'établissement des actes de naissance ; la protection, la prise en charge et la prévention contre les Violences basées sur le Genre. En 2023, l'organisation a fait des progrès significatifs dans le domaine dédié à la protection. Dans le contexte humanitaire, nos activités de protection s'inscrivent en parfaite adéquation avec la vision et les orientations de la Task force VBG, dont HURAC est un membre actif dans la région de l'Ouest.

Les activités de protection menées comprenaient des formations, des sensibilisations (médiatiques, physiques), de la documentation, pour plus de 30 000 personnes, la gestion des cas, où 307 783 bénéficiaires ont été touchés (179161 femmes et 128622 hommes). Les activités ont couvert les départements de la Mifi, la Menoua, du Noun, et des Bamboutos.

PRÉVENTION DE L'EXPLOITATION ET DES ABUS SEXUELS (PEAS)

HURAC est fermement engagée dans une politique de tolérance zéro vis-à-vis des abus de pouvoir et des violences sexistes et sexuelles. Cette démarche s'applique à son personnel mais aussi à ses partenaires et à toute tierce partie coopérant avec l'organisation. La vigilance de HURAC ainsi que sa collaboration avec l'ensemble des acteurs humanitaires pour la Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS) constitue une priorité majeure. En faisant recours aux activités fondamentales comme les formations, les campagnes, caravanes de sensibilisation et la gestion des cas, HURAC entend maintenir des standards de haute qualité, conformément aux exigences internationales et onusiennes, afin de réduire de façon substantielle les risques d'exploitation et d'abus sexuelles ainsi que les discriminations sexistes qui pullulent au sein des communautés.

En 2023, une série d'activités ont été mises en place au niveau des zones d'intervention et au siège de HURAC, parmi lesquelles : l'identification et l'accompagnement d'une trentaine de points focaux, la formation de 20 personnes en investigation PEAS, et la sensibilisation de plus de 1 000 personnes, tant en ligne que physiquement. Cinq types de mécanismes de remontées d'alerte ont



été renforcés ou mis en place. Ainsi, 18 alertes sont remontées et ont toutes été traitées et documentées par le comité de gestion des plaintes. Cinq plaintes se sont révélées être des situations ne relevant pas de la politique PEAS, cinq ont été qualifiées non concluantes, quatre cas non avérés, deux ont conduit à une qualification d'abus de pouvoir, deux autres relevant d'abus sexuels. L'ensemble des incidents non concluants ou non avérés ont suscité un renforcement des mesures de sensibilisation. Pour les autres cas, trois situations ont conduit à un licenciement, une rupture anticipée de collaboration et un avertissement écrit. L'organisation HURAC dispose de mécanismes et procédures permettant au personnel, aux bénéficiaires et aux communautés y compris les enfants de signaler les allégations d'EAS qui sont conformes aux normes essentielles de déclaration (Sécurité, Confidentialité, Transparence et Accessibilité). HURAC dispose également d'un système pour garantir que les survivants d'EAS, notamment les enfants reçoivent une assistance professionnelle immédiate, en les référant à des prestataires de services pertinents. L'organisation dispose d'un processus d'enquête sur les allégations d'EAS.

Il est important de rappeler que pour l'ensemble des situations rapportées, toutes les mesures nécessaires ont été prises pour protéger les personnes victimes, sanctionner celles faisant l'objet de la plainte, assurer la sécurité de toutes les parties et prévenir tout nouvel abus.

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG)

En 2023, HURAC s'est activement engagée dans la mise en œuvre et la réalisation d'activités en faveur de la lutte contre les violences Basées sur le Genre, ciblant particulièrement les femmes, et les filles, en l'occurrence les populations déplacées issues de la crise dans le NOSO et les populations résidant dans la région de l'Ouest. Les activités réalisées visaient à :

- Améliorer les connaissances des populations touchées et des parties prenantes sur la violence basée sur le genre en tant que défi communautaire et problème d'urgence nécessitant une réponse urgente et collective.
- Améliorer les relations entre les hommes et les femmes et combler les écarts entre les femmes et les hommes/les garçons et les filles.
- Améliorer les moyens de subsistance des femmes et des filles déplacées à l'intérieur du pays et des membres vulnérables des communautés d'accueil.
- Améliorer la prestation de services de gestion des cas de violence Basée sur le Genre, et le travail en réseau entre les partenaires tout en minimisant la duplication, les efforts des partenaires dans les communautés
- Contribuer à l'autonomisation, la résilience et l'insertion des femmes survivantes des VBG au sein des communautés.

PRESENTATION DETAILLEE DES REALISATIONS

HURAC a compris depuis des années la valeur des formations pour stimuler le changement et obtenir des résultats optimaux tant au niveau organisationnel, communautaire que sociétal. Dans cette optique, l'organisation a organisé et réalisé au cours de la période 2022-2023 plusieurs formations sur des sujets liés à la VBG avec des femmes, des hommes, du personnel des médias, des organisations partenaires, des points focaux, des leaders communautaires, des bénéficiaires et des parties prenantes en général, en fonction de leurs besoins. Au total, **1462 personnes** (497



hommes, 965 femmes) ont été formées et sensibilisées sur des sujets liés aux VBG dans la région de l'Ouest, afin d'améliorer leurs connaissances et d'affiner leurs compétences dans la lutte contre les VBG au sein des communautés en utilisant diverses plates-formes à leur portée.

Campagnes de Sensibilisation

La connaissance est vitale pour la croissance et le développement local à tous les niveaux. HURAC en 2023 a identifié le manque de connaissances dans les communautés ciblées en ce qui concerne les VBG et a adopté des stratégies de sensibilisation qui répondent à ces besoins tout en respectant le principe de "Ne pas nuire". La sensibilisation a pris la forme de sensibilisations de groupe, de sensibilisations de porte à porte, de sensibilisations à la radio, par les réseaux sociaux, notamment par l'utilisation de gadgets de sensibilisation.

Sensibilisations physiques

Dans ce contexte, les campagnes de sensibilisations physiques couvrent les sensibilisations de porte à porte et les sensibilisations de groupe, notamment dans les écoles, les marchés et au sein des communautés ciblées. Au terme de ces campagnes de sensibilisation, **182 775 personnes** (78594 hommes et 104181 femmes) ont acquis des connaissances sur la violence basée sur le genre, l'égalité des sexes, la santé et les droits sexuels et reproductifs et les questions d'accès aux services liés aux VBG. Les activités de sensibilisation ont été menées en grande partie par des points focaux, les leaders communautaires et le personnel HURAC qualifiés en la matière, qui ont été tous préalablement formés en tant que mobilisateurs communautaires, et recrutés dans le cadre de la réalisation de divers projets. Les mobilisateurs ont reçu le soutien du personnel de HURAC pour certaines sensibilisations clés et un coaching continu. Il faut noter que certaines campagnes de sensibilisations ont connu la participation de la Task force VGB-Ouest, pilotée par le MINPROFF dont HURAC fait partie. Chaque équipe déployée pour la campagne de sensibilisation était conduite et coordonnée par le personnel compétent en la matière, assistée par un mobilisateur ou un leader communautaire, afin de limiter toute forme de résistance et de réticence de la part des groupes ou des individus lors de la sensibilisation.

Sensibilisations par les canaux médiatiques

Les campagnes de sensibilisations par les canaux des médias ont eu lieu sur diverses chaînes de télévision et stations de radio avec une large audience dans la région de l'Ouest et ses environs. Compte tenu de l'avantage comparatif des médias en termes de couverture et d'audience, HURAC a exploité cette stratégie de manière intensive pour compléter les efforts du personnel impliqué dans les sensibilisations de porte-à-porte et de groupe.

La chaîne de radio Dunamis FM, 94.0 a été largement impliquée dans la sensibilisation des médias par le biais de conférences en direct et en différé, particulièrement au travers de l'émission radio "SOS VBG" sur les mariages forcés. Les autres médias engagés par HURAC en 2023 pour délivrer des messages de sensibilisation sont Radio bonne Nouvelle et Equinoxe Télévision. On estime qu'au moins 1 100 000 personnes ont été sensibilisées par les médias (l'estimation est basée sur 1/10 de l'audience totale).

Méthodologie : Matériel déployé pour les campagnes de sensibilisation

La durabilité est primordiale dans toutes les activités menées par HURAC et le matériel d'Information d'Éducation et de Communication (IEC) s'est avéré fiable pour garantir la pérennité des informations longtemps après la fin des activités. HURAC a utilisé une approche participative



avec les bénéficiaires dans le cadre de la composante VBG pour développer une large gamme de matériel d'information, d'éducation et de communication (IEC) avec des messages faciles à lire, simples et pertinents, accompagnés d'images graphiques pour faciliter la compréhension des utilisateurs. Le matériel d'IEC produit dans le cadre de ce thème comprenait des affiches, des autocollants, des dépliants, des roll up, des bannières, des brochures, des boîtes à images et un guide de poche sur l'orientation, des T-shirts et des blazers. Les matériels de sensibilisation ont été produits et distribués aux bénéficiaires, aux leaders communautaires, aux organisations partenaires, et aux membres de la coalition VBG en 2023, afin de répondre aux besoins d'information des différents groupes de bénéficiaires et de parties prenantes. Le matériel IEC a été distribué aux individus, collé dans des endroits stratégiques et publics (taxis, bus, débits de boisson, églises, hôpitaux, marchés, parkings, etc.) dans les communautés et distribué aux organisations partenaires pour augmenter l'accès à l'information. Les T-Shirt et les blazers ont été principalement utilisés par le personnel et les mobilisateurs communautaires lors des sensibilisations et d'autres activités de proximité.

Gestion des cas de violence Basée sur le Genre

Pour atténuer les effets de la violence basée sur le genre sur les femmes et les filles survivantes y compris celles vivant avec des handicaps et réduire leurs vulnérabilités, HURAC a fourni des services de gestion de cas. Ces services passent l'écoute, la prise en charge, l'apport des soutiens psychologiques, moyens de subsistance, santé, par la prise en charge médicale des cas de VBG, abri, le signalement et l'accompagnement juridique en fonction des besoins de chaque survivant en utilisant une approche centrée sur le survivant. L'organisation a également utilisé les voies d'orientation pour référer les cas des survivants qui ne pouvaient pas être soutenus directement en raison de ressources limitées ou de contraintes géographiques. **1621 survivants** dont 35 femmes et filles vivant avec un handicap ont bénéficié directement de nos services de gestion de cas en 2023.

Les cas de violence physique, sexuelle, économique et psychologique ont été les plus signalés. Les services de réponse les plus fournis étaient l'écoute, l'accompagnement psychosocial, l'administration des premiers soins, et Moyens de subsistance. Il convient de mentionner que **251 femmes/filles et 2 hommes** ont bénéficié des prises en charge et accompagnement psychosociale, certaines ont reçu un capital de départ dans le cadre du soutien aux moyens de subsistance, y compris des formations visant à favoriser leur autonomie, à travers la formation à la couture, au Make-up, l'apprentissage de la couture, broderie, décoration, cuisson/friture et d'autres activités génératrices de revenus rapides. Au terme de l'année 2023, sur le nombre total des cas de VBG répertoriés par notre organisation, **1612 cas** signalés et gérés étaient des femmes et des filles.

Espaces sécurisés

L'organisation HURAC a aménagé, viabilisé et géré deux espaces sécurisés au cours de l'année, où les survivants ont bénéficié d'un abri sûr temporairement, en fonction de l'évaluation et des besoins de chaque cas. Les espaces sécurisés ont servi de lieu de conseil, d'orientation et de formation pour les survivants. Les survivants ont acquis des compétences pratiques dans divers domaines tels que la pâtisserie, la couture, la broderie, la décoration, le perlage de sandales, et la fabrication du savon, etc. Les deux espaces sécurisés de HURAC ont servi de centres d'orientation et d'intervention pour gérer les cas envoyés par d'autres organisations et communautés, tout en assurant une prestation de services de qualité aux survivants et en respectant les procédures



opérationnelles standard de l'espace sécurisé de l'organisation. Les mesures de prévention de la Covid -19 ont été intégrées et appliquées dans tous les espaces sécurisés en son sein.

Distribution de kits de dignité

La situation sécuritaire prévalant dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a continuellement influencé et favorisé le déplacement d'un grand nombre de femmes, filles, et de jeunes garçons, ce qui a contribué à l'augmentation du niveau de vulnérabilité des communautés d'accueil qui rencontraient déjà des difficultés à satisfaire leurs besoins de base. Afin de combler les lacunes en matière d'hygiène auxquelles sont confrontées les déplacées et vulnérables des communautés d'accueil dans nos zones d'intervention, **3600 kits** de dignité ont été distribués aux femmes et aux filles. Ces kits sont composés d'un seau, d'un savon, d'un pagne, ou d'une enveloppe, de pâte dentifrice, d'une brosse à dents, d'une bouteille d'eau de javel et des serviettes hygiénique réutilisables. Ces kits ont généralement été très appréciés par les bénéficiaires.

Enseignements tirés

Un engagement fort de la communauté et des partenariats sur le terrain sont essentiels pour une acceptation durable, des négociations d'accès et des processus de retour d'information en vue d'améliorer les services.

Atteindre un plus grand nombre de femmes et de filles vulnérables en leur proposant des activités économiquement autonomes, contribue à augmenter leur estime de soi, leur dignité et réduit leur vulnérabilité.

Les risques de sécurité pour le personnel sont réduits lorsque les mobilisateurs communautaires sont issus des communautés d'implémentation du projet et qu'ils sont bien acceptés par la population.

L'implication des leaders communautaires dans la mise en œuvre, la réalisation et le suivi du projet est essentielle pour l'appropriation et la durabilité des interventions en matière de VBG, car ils continuent de poursuivre ces discussions dans leurs communautés après le projet.

La prise en charge des cas de VBG peut être assurée à distance, sans qu'il soit nécessaire de rencontrer la victime, notamment au travers des numéros verts ou des plateformes numériques ou virtuelles et aussi par des circuits de référencement. Cette approche d'accompagnement et de prise en charge a démontré ses preuves dans la mesure où certaines personnes victimes ou survivantes des VBG sont encore plus ouvertes et s'expriment sans aucune gêne sur leur vécu.

Bonnes pratiques en matière de gestion des VBG

L'utilisation de la gestion à distance des cas de violence liée au sexe pour permettre la fourniture continue, opportune et durable d'informations sur la violence liée au sexe, la santé sexuelle et reproductive aux survivants et aux bénéficiaires.

Création d'une équipe d'intervention en cas de risque de violence liée au sexe, chargée d'apporter une réponse initiale rapide aux cas de violence liée au sexe dans les communautés.

L'utilisation du centre d'autonomisation des femmes pour les formations sur les moyens de subsistance a facilité le processus de formation.



L'utilisation d'une approche communautaire pour mettre en œuvre les interventions a amélioré l'acceptation par la population puisque les mobilisateurs communautaires étaient originaires ou résidaient dans les communautés d'intervention.

La formation du personnel du projet sur la réponse inclusive aux personnes handicapées afin d'améliorer la qualité de la prestation de services.

Le besoin croissant de **kits "maman"** et de **kits "dignité"** pour les femmes et les filles vulnérables témoigne de leur importance.

La nécessité d'équiper correctement les espaces sécurisés pour faciliter la gestion et la prestation de services.

Renforcement continu des capacités du personnel, en particulier dans les domaines de la gestion de la VBG dans les situations d'urgence et de la gestion des cas.

Davantage de ressources financières pour répondre aux besoins croissants en matière de VBG découlant des déplacements continus et du flux des déplacés de plus en plus croissant au sein des communautés hôtes.

Défis à relever

L'insécurité et la réticence des bénéficiaires ont entraîné le retard de la mise en œuvre de certaines activités sur le terrain, ainsi que le dépassement des délais prévus pour la réalisation et le suivi de certaines activités.

L'acquisition d'un centre d'écoute et d'accompagnement des personnes victimes et survivantes des cas de VBG demeure une grande préoccupation et un défi majeur pour l'organisation HURAC, au regard du nombre sans cesse croissant des cas signalés et référés ainsi que des victimes enregistrées dans la région, qui nécessitent régulièrement un accompagnement holistique. L'acquisition et l'équipement d'un centre d'une telle envergure permettra de ce fait de fournir un cadre encore plus sécurisé, un abri sûr, afin de faciliter une prestation de service plus efficace dans la durée. Ce qui nous permettra également de recruter du personnel qualifié pour la prise en charge holistique des personnes vulnérables, victimes ou survivantes des violences.

La nécessité d'étendre nos actions à l'ensemble des 8 départements de la région de l'Ouest, et au-delà ; les activités actuelles étant principalement concentrées dans les départements de la Mifi du Noun, de la Menoua et des Bamhoutos

Les fortes pluies rendent l'accès aux zones d'implémentation des activités plus difficile, l'accès aux ménages dans les communautés. Ce phénomène a très souvent rendu difficile le processus d'identification des bénéficiaires et de réalisation des activités dans les délais escomptés. A cela vient s'ajouter l'état de désenclavement et de vétusté des routes, ce qui rend inaccessible et impraticable l'accès aux zones d'intervention.



QUELQUES PHOTOS DES DIFFERENTES ACTIVITES REALISEES PAR HURAC SUR LES VBG
DANS LA REGION DE L'OUEST



COUNSELING INDIVIDUEL



ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE DE GROUPE DANS LE CADRE DE LA
LUTTE CONTRE LES VBG



SOUTIEN SPIRITUEL DE GROUPE AUX IDP



OFFRE DES KITS DE PREMIERS SECOURS PSYCHOLOGIQUES



16 JOURS D'ACTIVISMES CONTRE LES VBG





ATELIER DE FORMATION DES FEMMES IDP ET DE LA COMMUNAUTE HOTE SUR LES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS (AGR) ET SENSIBILISATION CONTRE LES VBG



SENSIBILISATION A LA VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE (VBG) AU SEIN DES ECOLES SECONDAIRES DU DEPARTEMENT DE LA MIFI, DANS LE CADRE DES 16 JOURS D'ACTIVISME EN COURS CONTRE LA VBG



II. SECTEUR SANTÉ

La santé est au cœur de l'existence humaine et joue un rôle primordial dans la vie de nos bénéficiaires. Elle constitue un droit fondamental de chaque individu, et son importance est d'autant plus cruciale dans les pays africains, et au Cameroun en particulier où les défis en matière d'accès aux services de santé de qualité sont nombreux et variés. Les Nations Unies jouent un rôle central dans la promotion de la santé et du bien-être à travers le monde en général, en Afrique en particulier. Des efforts concertés sont déployés pour améliorer l'accès aux services de santé, réduire les inégalités et renforcer les systèmes de santé. Le domaine de la santé tel que prévu par les Nations Unies pour les pays africains englobe une gamme étendue de priorités et d'objectifs. Ces initiatives visent à relever les défis spécifiques auxquels sont confrontés les pays africains en matière de santé, notamment les maladies infectieuses, les problèmes de santé maternelle et infantile, les maladies non transmissibles, l'accès aux médicaments essentiels, ainsi que les questions liées à la nutrition, à la santé sexuelle et reproductive, à l'hygiène et à l'assainissement. Les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies fournissent un cadre global pour les efforts visant à améliorer la santé. L'Objectif de Développement Durable numéro 3 (ODD 3) vise de ce fait à garantir une vie saine et à promouvoir le bien-être pour tous, à tout âge. Cet objectif englobe divers aspects de la santé, notamment la réduction de la mortalité infanto juvénile et maternelle, l'élimination des maladies transmissibles, la promotion de la santé mentale et le renforcement des systèmes de santé.

Nous explorerons les initiatives clés et les différentes réalisations de HURAC dans le domaine de la santé dans la région de l'Ouest, les défis persistants auxquels sont confrontés les personnes en situation d'urgence humanitaire et les communautés, ainsi que les progrès réalisés et les opportunités futures pour améliorer la santé et le bien-être des populations.

En 2023, les activités se rapportant au secteur de la santé ont été intensifiées dans la région de l'Ouest, notamment avec l'afflux important des déplacés internes, la plupart étant des femmes, filles et enfants victimes de violences, des exactions et des sévices physiques divers. Avec le renforcement des mesures gouvernementales mises en place pour freiner la propagation du virus de la covid 19, et les autres maladies de routine, il était nécessaire d'intensifier nos activités de santé pour atteindre les groupes les plus vulnérables. Les activités sanitaires ont été rendues possibles grâce au financement de la GIZ/GOPA Health focus et de Première Urgence Internationale (PUI). Des progrès significatifs ont été réalisés dans ce domaine puisque **116 071 bénéficiaires** (54838 hommes et 61233 femmes) ont été touchés par les interventions sanitaires.

Formations et renforcement des capacités

Les formations en matière de santé s'adressaient aux organisations partenaires, aux travailleurs de la santé, au personnel et aux mobilisateurs communautaires et portaient sur des méthodes efficaces pour fournir des services de santé de qualité, sûrs et accessibles aux femmes, aux filles, aux enfants, aux garçons vulnérables. L'accent a été mis sur la transmission du Covid -19, la prévention, le traitement et le rôle des parties prenantes dans la prévention des nouvelles infections et le ralentissement de la propagation, les vaccinations de routine, le planning familial, l'éducation à la santé sexuelle et reproductive ainsi que la distribution des médicaments tant aux centres hospitaliers partenaires de la Mifi qu'aux personnes vulnérables nécessitant un appui pharmacologique. Dans certains cas, des formations spécifiques au Covid-19 ont été organisées avec différents acteurs. 40

personnes (11 hommes, 19 femmes) ont été formées dans le cadre de la composante santé en 2023, dont 10 agents de santé communautaires, 8 enseignants, 7 membres du personnel médical et 15 membres du personnel d'organisations impliquées dans la réponse humanitaire.

Sensibilisations communautaires et individuelles

Les Campagnes de sensibilisations ont été une activité permanente dans le cadre de la composante santé, car de nombreuses personnes ciblées dans les communautés ont pu être facilement atteintes grâce à ces sensibilisations. Les sensibilisations ont été réalisées par le biais du porte-à-porte, des sensibilisations de groupe, individuelles et par le moyen des médias et réseaux sociaux. Les sensibilisations ont porté sur des sujets tels que les maladies courantes et les moyens de les prévenir, le paludisme, le covid-19, la relation entre une mauvaise hygiène, une mauvaise alimentation et la santé, le planning familial, la santé sexuelle et reproductive, les mécanismes et procédures d'accès aux services de soins de santé de base.

Santé Mentale

Si les problèmes psychosociaux et de santé mentale existent dans toutes les communautés du monde, ils affectent particulièrement les personnes exposées à des crises humanitaires.

Dans la région de l'Ouest, HURAC intervient dans les contextes de crise caractérisés par des épidémies, des pics de malnutrition, les catastrophes naturelles, les conflits et les déplacements de populations.

Dans ses différentes zones d'intervention particulièrement dans la région de l'Ouest, la situation humanitaire n'a cessé de se dégrader entre 2022 et 2023, entraînant de multiples conséquences néfastes sur les populations : violences (attaques, menaces, tueries, viols, enlèvements, disparitions), pertes matérielles aggravant la précarité, déplacements forcés, ou encore marginalisation et stigmatisation de certaines personnes issues de certains groupes ethniques, particulièrement des personnes provenant des régions du NOSO en proie aux conflits et exactions, puis les personnes issues de la communauté Bororo. Ces contextes difficiles affectent gravement la santé mentale, le bien-être psychologique et social des populations victimes dont les besoins humanitaires sont déjà immenses.

Face à ces problématiques, HURAC met au cœur de ses priorités les interventions en santé mentale et soutien psychosocial (SMSPS), dans les contextes humanitaires difficiles et complexes où elle agit. C'est un impératif de soins et de protection pour les populations et le personnel de HURAC.

Ainsi, en 2023, les équipes médicales ont continué à appuyer les centres de santé et à renforcer les capacités des personnels médicaux sur la prise en charge psychosociale grâce à des formations et à la promotion de la santé mentale au niveau communautaire. Elles ont également effectué des consultations individuelles ou collectives en santé mentale auprès de victimes de violences diverses. Les activités réalisées dans le domaine de la santé mentale consistent principalement :

Soutien spirituel et psychologique Pour les personnes vulnérables :

Le soutien spirituel peut jouer un rôle significatif dans le maintien et la promotion de la santé globale d'un individu. Raison pour laquelle, HURAC y accorde un intérêt particulier dans le processus de prise en charge et d'autonomisation des personnes vulnérables et victimes de violence. Son objectif est d'apporter un soutien émotionnel, psychologique et parfois physique en intégrant des éléments de spiritualité, de foi et de croyance dans le processus de guérison et de bien-être.



Voici quelques-uns des objectifs du soutien spirituel sur la santé ainsi que son apport dans la vie des personnes vulnérables, et déplacées internes, victimes de violences multiples :

Soulagement du stress et de l'anxiété : Le soutien spirituel peut offrir un refuge émotionnel et une source de réconfort dans les moments de stress et d'anxiété. Les pratiques spirituelles telles que la méditation, la prière, la contemplation et la connexion avec une communauté spirituelle peuvent aider à apaiser l'esprit et à réduire les tensions mentales.

Renforcement de la résilience : La spiritualité peut jouer un rôle important dans le renforcement de la résilience mentale, émotionnelle et spirituelle face aux défis de la vie, tels que la maladie, la perte ou le deuil. Une solide base spirituelle peut fournir un sens de l'espoir, de la perspective et de la capacité à faire face aux difficultés avec courage et détermination.

Favoriser un sentiment de connexion et de soutien social : Le soutien spirituel peut favoriser un sentiment de connexion avec quelque chose de plus grand que soi-même, que ce soit une force spirituelle, une communauté religieuse ou une source de croyance partagée. Cette connexion peut apporter un sentiment de soutien social et d'appartenance, ce qui est bénéfique pour la santé mentale et émotionnelle.

Promouvoir le sens de la signification et de la finalité : La spiritualité peut aider à donner un sens à la vie et à trouver une finalité plus profonde dans les expériences quotidiennes. Cela peut contribuer à une meilleure santé mentale et émotionnelle en aidant les individus à naviguer dans les défis de la vie avec un sentiment de perspective et de compréhension plus large.

Faciliter la guérison et le rétablissement : Pour certaines personnes, la spiritualité peut jouer un rôle important dans le processus de guérison physique en favorisant un état d'esprit positif, en renforçant l'espoir et en encourageant des comportements de santé sains. Certaines études suggèrent même que le soutien spirituel peut avoir un impact positif sur les résultats de santé, y compris la vitesse de récupération et la qualité de vie.

En résumé, l'objectif du soutien spirituel sur la santé est d'intégrer les dimensions spirituelles, émotionnelles et sociales dans le processus de guérison et de bien-être, en offrant un soutien émotionnel, en favorisant la résilience, en renforçant le sens de la connexion et du soutien social, en promouvant le sens de la signification et de la finalité, et en facilitant la guérison et le rétablissement.

Écoute et accompagnement psychosocial des personnes vulnérables

L'écoute et le soutien psychologique jouent un rôle essentiel dans le maintien et la promotion de la santé mentale. Leurs objectifs sont multiples et visent à fournir un espace sécurisé où les individus peuvent exprimer leurs émotions, leurs pensées et leurs préoccupations, ainsi qu'à offrir un soutien émotionnel et psychologique approprié. Conscient de cette nécessité impérieuse, HURAC a en 2023 accompagné plus de 1365 personnes vulnérables, victimes des crises, déplacées internes, ainsi que des personnes de la communauté hôte, victimes de violence, dont 45 hommes, 1170 femmes déplacées internes et 150 femmes et filles des communautés d'accueil. Voici quelques-uns des principaux objectifs de l'écoute et des résultats obtenus du soutien psychologique sur la santé mentale :

Fournir un espace sûr pour s'exprimer : L'un des objectifs essentiels de l'écoute et de l'accompagnement psychosocial est de fournir un environnement sûr et confidentiel où les personnes vulnérables peuvent exprimer leurs émotions, leurs pensées et leurs préoccupations sans



crainte de jugement ou de stigmatisation. Cela peut leur permettre de libérer des émotions refoulées, de partager leurs expériences et de se sentir entendues et comprises.

Apporter un soutien émotionnel : L'écoute et l'accompagnement psychosocial visent à offrir un soutien émotionnel approprié aux personnes vulnérables, en reconnaissant et en validant leurs émotions, en les aidant à faire face à leurs difficultés et en leur offrant du réconfort dans les moments de détresse. Cela peut contribuer à réduire le stress, l'anxiété et la dépression, et à favoriser un sentiment de sécurité et de bien-être émotionnel.

Favoriser l'autonomie et l'empowerment : L'écoute et l'accompagnement psychosocial visent à renforcer l'autonomie et l'empowerment des personnes vulnérables, en les aidant à identifier leurs propres ressources et à développer des stratégies d'adaptation pour faire face à leurs difficultés. Cela peut inclure le renforcement des compétences en matière de résolution de problèmes, la promotion de la prise de décision autonome et la valorisation de l'estime de soi.

Faciliter l'accès aux ressources et aux services : L'écoute et l'accompagnement psychosocial peuvent aider les personnes vulnérables à accéder aux ressources et aux services dont ils ont besoin pour répondre à leurs besoins fondamentaux, tels que l'accès à l'alimentation, au logement, aux soins de santé, à l'éducation et à l'emploi. Cela peut impliquer l'orientation vers des services sociaux appropriés, l'aide à la navigation dans les systèmes de soutien et l'assistance dans les démarches administratives.

Soutenir face aux difficultés : L'écoute et le soutien psychologique visent à offrir un soutien émotionnel et psychologique face aux difficultés de la vie, telles que le stress, l'anxiété, la dépression, le deuil, les conflits relationnels, les traumatismes et d'autres défis. Les professionnels de la santé mentale peuvent aider les individus à identifier et à explorer leurs émotions, à développer des stratégies d'adaptation et à trouver des solutions aux problèmes rencontrés.

Renforcer la résilience : En offrant un soutien émotionnel et des conseils appropriés, l'écoute et le soutien psychologique peuvent contribuer à renforcer la résilience mentale des individus, c'est-à-dire leur capacité à faire face aux difficultés, à rebondir après les épreuves et à s'adapter aux changements de manière positive.

Faciliter la prise de conscience et la compréhension : L'écoute et le soutien psychologique peuvent aider les individus à prendre conscience de leurs pensées, de leurs émotions et de leurs comportements, ainsi qu'à comprendre les facteurs sous-jacents qui contribuent à leurs difficultés. Cela peut favoriser un processus de prise de conscience et de compréhension de soi, permettant aux individus de mieux se connaître et de prendre des décisions plus éclairées.

Promouvoir le bien-être et l'autonomie : En offrant un soutien approprié et des conseils adaptés, l'écoute et le soutien psychologique visent à favoriser le bien-être mental et émotionnel des individus, ainsi qu'à renforcer leur autonomie et leur capacité à résoudre leurs problèmes de manière autonome.

En résumé, l'écoute et le soutien psychologique sur la santé mentale ont pour objectif de fournir un espace sûr et confidentiel où les individus peuvent exprimer leurs émotions et leurs préoccupations, ainsi que de leur offrir un soutien émotionnel, des conseils appropriés et des stratégies d'adaptation pour faire face aux difficultés de la vie. Ces interventions visent à renforcer la résilience mentale, à promouvoir le bien-être et à faciliter le processus de prise de conscience et de compréhension de soi.



Formation des agents communautaires sur la prise en charge psychosociale des IDPs :

Le but était de capaciter les agents communautaires sur la SDSR/PF ; de ce fait, 25 agents communautaires ont vu leurs capacités être renforcées dans le domaine de l'accompagnement, ses implications et les différents processus de prise en charge et de référence.

La formation des agents communautaires sur la prise en charge psychosociale des personnes déplacées internes (IDPs) vise à renforcer les capacités des membres de la communauté à fournir un soutien émotionnel, social et psychologique approprié aux personnes affectées par le déplacement. Voici quelques-uns des principaux objectifs de cette formation :

Sensibilisation et éducation : Informer les agents communautaires sur les effets psychosociaux du déplacement sur les individus et les communautés, ainsi que sur les besoins spécifiques en matière de soutien émotionnel et psychologique des personnes déplacées internes.

Développement de compétences : Renforcer les compétences des agents communautaires en matière de communication empathique, d'écoute active, de soutien émotionnel et de gestion des émotions, afin qu'ils puissent fournir un soutien psychosocial de qualité aux IDPs.

Identification et évaluation des besoins : Apprendre aux agents communautaires à identifier les besoins psychosociaux des personnes déplacées internes et à évaluer leur niveau de détresse émotionnelle, afin de pouvoir fournir un soutien adapté à leurs besoins spécifiques.

Promotion du bien-être mental : Sensibiliser les agents communautaires aux stratégies et aux interventions qui favorisent le bien-être mental et émotionnel des personnes déplacées internes, telles que la promotion de la résilience, la réduction du stress, la gestion des émotions et la résolution des conflits.

Orientation vers les ressources et les services : Informer les agents communautaires sur les ressources et les services disponibles en matière de santé mentale et de soutien psychosocial, et les aider à orienter les personnes déplacées internes vers les services appropriés en fonction de leurs besoins et de leurs préférences.

Promotion de la cohésion sociale : Encourager les agents communautaires à promouvoir la solidarité, l'inclusion sociale et la cohésion communautaire entre les personnes déplacées internes et les membres de la communauté d'accueil, afin de renforcer le soutien social et le sentiment d'appartenance.

Autonomisation des communautés : Renforcer la capacité des communautés à fournir un soutien psychosocial durable et à long terme aux personnes déplacées internes, en encourageant leur participation active dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de soutien psychosocial.

En résumé, le but de la formation des agents communautaires sur la prise en charge psychosociale des personnes déplacées internes est de renforcer les capacités des membres de la communauté à fournir un soutien émotionnel, social et psychologique approprié aux IDPs, afin de favoriser leur bien-être mental, leur résilience et leur rétablissement dans des contextes de déplacement.

Gestion des cas en ligne :

L'objectif de la gestion des cas en ligne est de fournir un soutien individualisé et coordonné à distance à des personnes qui ont besoin d'une assistance sociale, psychologique, médicale ou autre. En 2023, HURAC a enregistré et accompagné environ 95 cas en ligne. Voici quelques-uns des objectifs spécifiques de la gestion des cas en ligne :



Accès facilité aux services : Permettre aux individus d'accéder facilement à des services de soutien et d'assistance en ligne, quel que soit leur emplacement géographique ou leurs contraintes de déplacement. Cela peut être particulièrement bénéfique pour les personnes vivant dans des zones éloignées ou ayant des difficultés à se déplacer.

Soutien individualisé : Fournir un soutien individualisé et personnalisé aux bénéficiaires en fonction de leurs besoins spécifiques. Les gestionnaires de cas en ligne travaillent en étroite collaboration avec chaque individu pour évaluer leurs besoins, identifier leurs objectifs et élaborer un plan d'action adapté à leur situation.

Coordination des services : Coordonner les différents services et ressources disponibles pour répondre aux besoins complexes des bénéficiaires. Les gestionnaires de cas en ligne peuvent aider à orienter les individus vers des services appropriés, à faciliter la communication entre les différents prestataires de services et à assurer un suivi cohérent de leur situation.

Suivi régulier : Assurer un suivi régulier et continu de la situation des bénéficiaires pour évaluer les progrès, identifier les obstacles et ajuster les plans d'action en conséquence. Cela peut inclure des entretiens en ligne, des échanges de messages électroniques, des appels téléphoniques et d'autres formes de communication à distance.

Soutien psychosocial : Fournir un soutien psychosocial aux bénéficiaires en les aidant à faire face aux défis émotionnels, sociaux et psychologiques associés à leur situation. Les gestionnaires de cas en ligne peuvent offrir une écoute empathique, des conseils pratiques et des stratégies d'adaptation pour aider les individus à surmonter leurs difficultés.

Autonomisation des bénéficiaires : Encourager l'autonomie et l'empowerment des bénéficiaires en les aidant à identifier leurs propres ressources, à renforcer leurs compétences et à prendre des décisions éclairées concernant leur vie et leur bien-être.

En résumé, l'objectif de la gestion des cas en ligne est de fournir un soutien individualisé, coordonné et accessible à distance à des personnes qui ont besoin d'une assistance sociale, psychologique, médicale ou autre. Ces services visent à répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires, à les soutenir dans leurs démarches et à les aider à surmonter les obstacles pour atteindre leurs objectifs de bien-être et d'autonomie.

Counseling de groupe avec les IDPs et formation sur la confection des serviettes hygiéniques réutilisables : Aider les participants à s'autonomiser en hiérarchisant leurs besoins et en leur présentant les ressources disponibles à cet effet.

Santé sexuelle et reproductive

Un des sous-domaines du secteur Santé concerne la santé sexuelle et reproductive, qui englobe un large éventail de dimensions liées à la santé et au bien-être des individus dans le domaine de la sexualité et de la reproduction. Voici quelques-uns des éléments clés qui composent la santé sexuelle et reproductive :

Éducation sexuelle : Fournir une éducation complète et précise sur la sexualité, y compris les aspects biologiques, psychologiques, sociaux et émotionnels de la sexualité humaine. Cela comprend l'information sur la reproduction, la prévention des grossesses non désirées, la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST), le consentement, les relations saines et le respect de soi et des autres.

Planification familiale : Donner aux individus les moyens de prendre des décisions éclairées concernant leur fertilité et leur reproduction. Cela peut inclure l'accès à une gamme de méthodes



contraceptives pour prévenir les grossesses non désirées, ainsi que des services de conseil en planification familiale pour aider les individus à choisir la méthode contraceptive qui convient le mieux à leurs besoins.

Soins prénatals et maternels : Fournir des soins de santé préventifs et curatifs aux femmes enceintes pour assurer une grossesse en bonne santé et réduire les risques pour la mère et l'enfant. Cela comprend les visites prénatales régulières, les tests de dépistage, les conseils en matière de nutrition et de mode de vie, ainsi que l'accès aux services obstétricaux d'urgence en cas de complications pendant la grossesse et l'accouchement.

Soins de santé sexuelle et génésique : Offrir des services de dépistage, de prévention, de diagnostic et de traitement des infections sexuellement transmissibles (IST), y compris le VIH/sida, ainsi que des services de suivi et de prise en charge des personnes vivant avec le VIH/sida. Cela peut également inclure des services de dépistage et de traitement des cancers génitaux, tels que le cancer du col de l'utérus.

Santé sexuelle et bien-être émotionnel : Promouvoir une sexualité positive et épanouissante, basée sur le respect de soi et des autres, la communication ouverte, le consentement mutuel et des relations saines. Cela comprend la prévention de la violence sexuelle, des abus et des relations coercitives, ainsi que le soutien aux individus confrontés à des défis émotionnels, psychologiques ou relationnels liés à leur sexualité.

Droits sexuels et reproductifs : Respecter, protéger et promouvoir les droits fondamentaux des individus en matière de sexualité et de reproduction, y compris le droit à l'égalité des sexes, à l'autonomie reproductive, à l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité, à l'information, à l'éducation et à la prise de décision libre et éclairée sur les questions de sexualité et de reproduction.

La santé sexuelle et reproductive englobe un ensemble de services, de programmes et de politiques visant à promouvoir la santé et le bien-être dans les domaines de la sexualité et de la reproduction. Cela comprend l'éducation sexuelle, la planification familiale, les soins prénatals et maternels, les soins de santé sexuelle et génésique, le bien-être émotionnel, ainsi que le respect et la promotion des droits sexuels et reproductifs des individus. Dans ce sous-secteur, HURAC a principalement mené des activités de sensibilisation (physiques et médiatiques), des formations et des causeries éducatives relatives à la santé sexuelle reproductive. En s'alignant sur les principes des Nations Unies concernant la santé, HURAC a organisé et célébré la Journée Internationale de l'hygiène Menstruelle, afin de mieux sensibiliser, éduquer et former les femmes vulnérables sur l'hygiène menstruelle et la formation à la confection, l'utilisation et l'entretien des serviettes hygiéniques réutilisable. Au final, c'est **36 116 personnes soient 19223 hôtes et 16893 déplacées** qui ont été sensibilisées, formées en matière de santé sexuelle et reproductive dans les différentes zones d'intervention de HURAC.





**CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LE PROGRAMME DE VACCINATION
ET LUTTE CONTRE LE COVID-19 PAR LES GROUPES DE IDPS**



**SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES SUR LA VACCINATION DE ROUTINE ET SUR
LA VACCINATION COVID-19 AU MARCHÉ A, CAMP OIGNON, SENS INTERDIT**

III. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION

La crise alimentaire mondiale aggrave la situation sécuritaire au Cameroun qui est pourtant déjà fortement en proie aux multiples conflits croissant tant sur les flancs Nord, Est que Nord-Est et Sud-ouest plus de 8000 personnes ont désespérément besoin d'une aide alimentaire d'urgence dans la région de l'Ouest, du fait de leur déplacement forcé, par des sécheresses, les destructions des ressources et le niveau de conflit armé et violent sans cesse croissant depuis 2016. Ces crises et conflits rendent l'accès à l'alimentation plus difficile.

La sécurité alimentaire est un enjeu crucial qui touche des millions de personnes à travers le monde, avec des implications profondes sur la santé, le bien-être et la stabilité des communautés. Dans un contexte de croissance démographique, de changements climatiques, de pressions sur les ressources naturelles et de crises socio-économiques, la sécurité alimentaire est devenue une préoccupation majeure à l'échelle mondiale. Les défis sont multiples et complexes, allant de la disponibilité et de l'accès aux aliments, à leur qualité et leur diversité, en passant par la résilience des systèmes alimentaires face aux chocs et aux crises.

En situation d'urgence, ces défis sont exacerbés, mettant en danger la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes vulnérables. Les catastrophes naturelles, les conflits armés, les déplacements forcés et les crises économiques peuvent perturber les chaînes d'approvisionnement alimentaire, détruire les cultures et les infrastructures, et entraîner une augmentation rapide de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

L'importance de la sécurité alimentaire en situation d'urgence ne peut être sous-estimée. La fourniture de nourriture, d'eau et d'autres ressources essentielles est souvent une priorité immédiate pour sauver des vies et atténuer les souffrances dans les premiers jours et semaines suivant une crise. Cependant, la sécurité alimentaire à long terme ne peut être assurée que par des approches durables qui renforcent la résilience des communautés, protègent les moyens de subsistance agricoles et promeuvent une gestion responsable des ressources naturelles.

L'urgence alimentaire offre également une occasion d'innover et de transformer les systèmes alimentaires pour les rendre plus inclusifs, durables et résilients aux chocs futurs. Cela nécessite une coordination efficace entre les gouvernements, les agences humanitaires, les organisations de la société civile, les communautés locales et d'autres acteurs pour fournir une assistance alimentaire d'urgence tout en investissant dans des solutions à plus long terme, telles que la reconstruction des infrastructures, le renforcement des capacités locales et la promotion de pratiques agricoles durables.

La sécurité alimentaire est un défi complexe et pressant qui nécessite une action concertée à l'échelle mondiale pour répondre aux besoins immédiats des populations vulnérables en situation d'urgence, tout en investissant dans des solutions à long terme pour renforcer la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires. En faisant de la sécurité alimentaire une priorité absolue, nous pouvons contribuer à sauver des vies, à protéger les moyens de subsistance et à promouvoir un avenir plus juste et plus prospère pour tous.

Entre 2022 et 2023, HURAC a étendu ses activités au secteur de la nutrition afin d'apporter une réponse rapide à certaines préoccupations croissantes en matière de nutrition pour les communautés touchées et les zones d'accès difficiles. Les activités de nutrition visaient à réduire la malnutrition aiguë chez **1360 enfants** des communautés cibles par le dépistage nutritionnel et le traitement des cas graves, tout en intégrant les mesures d'atténuation de la Covid -19.

Les activités relevant de ce domaine ont principalement consisté au ciblage, la cartographie et l'identification des zones et des bénéficiaires, qui enregistrent un taux élevé des cas de malnutrition. Il s'agit particulièrement des femmes et des filles déplacées internes, victimes de la crise du NOSO, et tout principalement ceux issus de la communauté minoritaire Bororo qui enregistrent des proportions aiguës de cas de malnutrition tant pour les mères que pour les enfants. Pour apporter une réponse urgente à ce problème, des kits et premiers secours psychologiques ont été distribués à environ 600 femmes déplacées internes ; l'accès aux moyens de subsistance, la distribution des médicaments libres d'accès s'en est suivi ; les transferts monétaires à usage multiple ont été mis à disposition de ces familles ; des ateliers de formation ont été organisés par HURAC, afin de faciliter l'autonomisation financière, alimentaire et l'insertion sociale des bénéficiaires dans les domaines mentionnés plus haut, question de favoriser leur insertion au sein de la communauté hôte. Des cas de malnutrition ont été référés aux centres hospitaliers partenaires pour les prises en charges prioritaires. **27156 personnes (11404 hommes, 15752 femmes)** ont été touchées par des campagnes de sensibilisation, des formations dans le département de la Mifi, notamment dans les zones de Toungang, Djassa, Ndiengdam, Tchitchap, Djeleng 3, Kouekong, Tyo... ces zones qui connaissent une forte concentration des IDP et des Bororos.

Formations et renforcements des capacités

45 personnes, dont des agents de santé communautaires et le personnel HURAC, ont été formés à la nutrition afin d'améliorer leurs compétences en matière de fourniture de services nutritionnels de qualité aux enfants des communautés ciblées. Les formations ont porté sur des questions clés en matière de nutrition, notamment le dépistage de la malnutrition, le traitement des cas de malnutrition aiguë sévère, les pratiques alimentaires saines, l'interconnexion entre la santé, l'hygiène et la nutrition, et l'intégration du covid-19 dans la réponse à la malnutrition. Ces formations ont contribué de manière significative à la fourniture de services nutritionnels de qualité aux bénéficiaires.

Dépistage et traitement nutritionnel pour les cas de mal nutrition

500 enfants (286 garçons et 214 filles) ont fait l'objet d'un dépistage de la malnutrition à l'aide de rubans de mesure de la circonférence moyenne du bras (MUAC). La plupart des cas de malnutrition étaient des cas de malnutrition aiguë modérée (MAM) et ont pu être traités en ambulatoire dans les hôpitaux.

En 2023, 37 garçons et 63 filles âgés de 6 à 59 mois ont été confirmés comme souffrant de malnutrition aiguë sévère et ont reçu un traitement SAM standard à l'aide d'aliments thérapeutiques fournis aux hôpitaux. Grâce au dépistage nutritionnel et au traitement des cas de MAS, plusieurs témoignages de parents et les résultats des dépistages avant et après traitement ont montré une transition entre la MAS et la santé chez les enfants. Le dépistage a été effectué par l'équipe de santé lors des cliniques mobiles et également par les agents de santé communautaires lors des campagnes de nutrition/sensibilisation.



Distributions générales de denrées alimentaires en situation de crise

Les distributions générales de nourriture ont ciblé les ménages vulnérables des personnes déplacées et des communautés d'accueil qui répondaient aux critères de vulnérabilité définis et approuvés par les donateurs en partenariat avec l'organisation et les partenaires impliqués dans l'activité de distribution. HURAC a fortement contribué à fournir une assistance alimentaire d'urgence, des distributions de nourriture, des programmes de soutien alimentaire et des interventions nutritionnelles dans les situations de crise.

Sensibilisations

Au cours de l'année 2023, HURAC a organisé des programmes éducatifs et des campagnes de sensibilisation pour informer les communautés sur les bonnes pratiques en matière de nutrition, d'agriculture durable, de gestion des ressources naturelles et d'hygiène alimentaire. Ceci a été fait dans le but de prévenir les maladies liées aux carences alimentaires notamment chez les communautés déplacées internes ayant encore du mal à s'intégrer et à se procurer de l'alimentation de subsistance nécessaire. Les campagnes de sensibilisations ont porté sur les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et sur la promotion des pratiques familiales essentielles (combinées à la santé et à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène). Les activités de sensibilisation ont été menées par des agents de santé communautaires avec le soutien du personnel soignant, porté par le personnel HURAC, en utilisant une approche de sensibilisation de porte à porte et de groupe. Pour ce faire, 2947 bénéficiaires (982 hommes, 1965 femmes) ont été sensibilisés lors des campagnes, des réunions, des ateliers, etc. 500 affiches, flyers et 15 boîtes à images pour l'apprentissage des adultes ont également été produites et utilisées pour soutenir les sensibilisations dans les communautés.

Au final, c'est 59 573 personnes ont été sensibilisées dans le domaine de la sécurité alimentaire (25119 hommes et 34450 femmes).

Promotion de la nutrition :

Par les campagnes de sensibilisation et en collaboration avec les professionnels des services de santé de la Mifi, HURAC s'est évertuée à promouvoir une alimentation équilibrée et diversifiée en mettant l'accent sur l'importance des aliments riches en nutriments, des pratiques d'allaitement maternel exclusif, de la nutrition infantile, de l'alimentation scolaire et des programmes de supplémentation en vitamines et minéraux. Il s'agissait également de fournir aux agriculteurs des formations, des ressources et des technologies pour promouvoir des pratiques agricoles durables, telles que l'agroécologie, la permaculture, la conservation des sols, la diversification des cultures et l'utilisation efficace de l'eau, afin de garantir une meilleure consommation pour une bonne santé. Il faut tout de même noter que la quasi-totalité des personnes vulnérables pratiquent des activités champêtres, voire à temps partiel.



Plaidoyer pour une nutrition de qualité pour tous :

HURAC a mené des plaidoyers en faveur de politiques agricoles, alimentaires et nutritionnelles favorables à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la faim, en travaillant avec le gouvernement, les institutions internationales, les organisations de la société civile et les acteurs du secteur privé, afin de faciliter un accès libre et équitable aux ressources alimentaires de bonnes qualités à toutes les couches sociétales et particulièrement aux couches vulnérables.

Ces activités sont souvent menées de manière intégrée et holistique pour aborder les multiples dimensions de la sécurité alimentaire, y compris la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité des aliments. En travaillant sur ces différents aspects, le personnel HURAC et les autres partenaires de mise en œuvre ont pu contribuer à renforcer la résilience des communautés face aux crises alimentaires et à promouvoir des systèmes alimentaires durables et inclusifs.

Enseignements tirés en matière de sécurité alimentaire :

La fourniture d'aliments et le traitement des cas de malnutritions ne donnent pas de résultats durables si les communautés ne sont pas suffisamment sensibilisées de manière adéquate à la combinaison des types d'aliments pour composer des repas équilibrés tant pour leur régime alimentaire que pour leurs enfants. L'inclusion sociale des déplacées internes et la solidarité des communautés hôtes, constituent une urgence humanitaire pour faciliter l'accès aux ressources alimentaires nécessaires pour la survie et l'équilibre des populations.

Les questions de sécurité alimentaire et d'urgence humanitaire concernent désormais toutes les régions. Bien que la région de l'Ouest ne soit pas souvent considérée comme une zone d'intervention humanitaire, il va sans dire que cette région nécessite dorénavant une attention particulière, tant les problèmes d'accès à l'eau saine, les questions d'abri et de logement, de prise en charge du flux plus en plus en plus abondants des déplacés internes, ainsi que les questions de nutrition à l'aune des flambées vertigineuses des prix de denrées alimentaires, préoccupent sérieusement les acteurs de la société civile.

Meilleures pratiques

L'organisation des campagnes de sensibilisation avant de procéder au dépistage et au traitement des cas de malnutrition a permis de générer une demande de services et d'obtenir de meilleurs résultats. Les sensibilisations et les appuis en denrées alimentaires offrent une voie salubre pour sortir des crises de faim et favorisent très souvent l'ouverture des bénéficiaires, qui sont très souvent réticents. En conclusion, la sécurité alimentaire est un défi complexe et pressant qui nécessite une action concertée à l'échelle mondiale pour répondre aux besoins immédiats des populations vulnérables en situation d'urgence, tout en investissant dans des solutions à long terme pour renforcer la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires. En faisant de la sécurité alimentaire une priorité absolue, nous pouvons contribuer à sauver des vies, à protéger les moyens de subsistance et à promouvoir un avenir plus juste et plus prospère pour tous.



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE 50 IDP SUR LES PRINCIPES DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE NUTRITION



Si « Penser Dieu c'est penser le Droit », alors, penser le Droit c'est Penser l'humanitaire, c'est penser la protection. C'est garantir l'accès aux services de base et de qualité aux personnes vulnérables, sinistrées, c'est promouvoir et faciliter l'accès à une alimentation saine, équilibrée et durable pour les personnes vulnérables, mais aussi, fournir une couverture alimentaire nécessaire et adéquate pour garantir le développement holistique des enfants. Sensibiliser, former, capaciter et accompagner les femmes dans ce domaine par HURAC contribue efficacement à sortir les personnes vulnérables des cycles de mal nutrition chroniques et de mortalités infanto juvéniles, dus aux déficits et carences alimentaires, pire encore à la faim.

IV. SECTEUR EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT (WASH)

Le secteur Eau, Hygiène et Assainissement constitue un des secteurs clés de l'organisation HURAC conformément à l'agenda des Nations Unies pour l'atteintes des Objectifs du Développement Durable (ODD), notamment en son point 6 qui consiste à garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau. Les questions liées à l'accès des populations à une eau saine constituent une préoccupation majeure pour les gouvernements et les organisations de la Société civile, et nécessite de ce fait une intervention conjointe des acteurs communautaires, afin de limiter les maladies hydriques et de garantir une bonne santé aux populations. Depuis près de 7 ans, conformément à ses missions, HURAC s'est résolument engagée à apporter des réponses d'impact auprès des désœuvrés et nécessiteux, particulièrement dans le domaine de la WASH. Elle a à cet effet, effectué plusieurs réalisations en ce qui concerne l'amélioration de l'accès à l'eau potable et assainissement dans plusieurs communes de la région de l'ouest qu'il convient de les présenter.

Au cours de l'année 2023, HURAC a considérablement amélioré la qualité de ses interventions en matière de WASH, en introduisant des solutions plus contextuelles, localement acceptables et respectueuses de l'environnement pour répondre aux besoins immédiats des personnes touchées par les conflits et les épidémies. Au cours de cette période, le NRC a facilité l'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires appropriées, qui font partie des besoins les plus urgents. Ainsi, HURAC a mis en place une approche intégrée dans les secteurs WASH, abris Santé et éducation dans la région l'Ouest, pour aider les familles déplacées à avoir accès à des conditions de vie plus dignes.

Les activités WASH réalisées par HURAC en 2023 visaient à améliorer l'accès d'au moins 20 560 personnes à une eau adéquate et potable, à des produits WASH de base (stockage et traitement de l'eau, kits d'hygiène et de dignité) et à améliorer les connaissances en matière de gestion des points d'approvisionnement en eau et de l'hygiène. Les activités comprenaient donc la construction et la réhabilitation d'installations d'eau, la distribution de kits WASH, la distribution de kits d'assainissement et des sensibilisations. Les activités de ce secteur ont été menées dans 4 Départements de la région de l'Ouest (Mifi, Noun, Bamboutos, et la Menoua). Cette composante a été soutenue par Première Urgence Internationale, et les activités ont bénéficié à 52759 personnes (26207 hommes, 28953 femmes).

Présentation détaillée des principales réalisations

En ce qui concerne les initiatives ayant un impact sur la **gouvernance de l'eau dans les communes**, nous avons effectué : Analyses exploratoires et multisectorielles, notamment des interviews structurées auprès des formateurs potentiels clés (autorités administrative et locales), des visites d'infrastructures, des observations directes et enquêtes des ménages ; Mise en place de partenariats avec les municipalités, les organisations de la société civile et les partenaires humanitaires ; la Formation des relais communautaires. Les relais communautaires ont été identifiés lors des évaluations multisectorielles en fonction de la densité de la population de la localité, et formés sur leurs rôles et responsabilités qui sont essentiellement les sensibilisations à l'hygiène et l'assainissement au sein de la communauté.

Construction/réhabilitation de points d'eau

Les initiatives ayant un impact sur le niveau de l'accès direct des populations à l'eau potable et assainissement : **plus de 20650 personnes** ont bénéficié de **36 points d'eau dont 27 forages réparés, 05 forages réhabilités, et 04 sources aménagées**, pour améliorer la disponibilité de l'eau et son accès dans les écoles et les communautés environnantes. Aussi, afin d'assurer l'entretien et de maintenance des points d'eau, un approvisionnement en eau potable chez les bénéficiaires, des articles ménagers essentiels ont été mis à la disposition des ménages au sein des communautés bénéficiaires.

Distribution des kits d'hygiène

Plus de **6616 personnes** ont bénéficié de 1350 kits d'hygiène et sanitaires pour la pérennisation des acquis et des bonnes pratiques sanitaires et environnementales. Ces kits étaient constitués de : bidons de 20l, de sceaux, des morceaux de savons, d'une bouteille d'eau de javel, d'une savonnière, d'un pot de défécation pour enfant, gants de toilette et des gobelets, afin de limiter la contamination des maladies causées par l'utilisation unique d'ustensile de) ont été distribués. Comme impact considérable, les populations vulnérables déplacées, ainsi que leurs hôtes voient leur accès aux services de base d'eau et d'hygiène amélioré.

Formations et transfert de compétences en matière de la gouvernance de l'eau

Les communes et autres institutions accompagnées dans la maîtrise de compétences transférées. Nous avons accompagné 11 communes à savoir Magba, Galim, Bafoussam II^e, Foubot, Mbouda, Bati, Tyo-village, Bayé, Fouban et Njimom dans le processus d'identification et formation et la maîtrise des compétences liées à la gestion de l'eau. Pour cela, **22 artisans réparateurs** ont été identifiés et formés, avec dotation d'une caisse à outils. L'objectif étant de renforcer les capacités des communes dans l'entretien et la maintenance des ouvrages hydrauliques en vue de leur pérennisation. Pour pérenniser les actions de sensibilisation, **45 relais communautaires** ont été formés dans lesdits arrondissements. L'objectif général de cette formation était de renforcer les capacités des Relais communautaires sur la promotion de l'eau, l'hygiène, l'assainissement, de manière à promouvoir un environnement favorable à la santé. Ils étaient chargés de mener des activités de sensibilisation et d'informations sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement dans les communautés ciblées. Redynamisation et formation des CGPE en concertation avec les communes concernées et fourniture de kits hygiène pour l'entretien et la maintenance des points d'eau : Afin d'assurer la durabilité des ouvrages réparés ou construits et ainsi améliorer l'accès durable de la population à une eau potable, **43 Comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE)** composé de 5 membres ont été mis en place et formés dans les volets RRM (Mécanisme de Réponse Rapide) et communautaires du projet en collaboration avec les communes des dites localités ;

Campagnes de sensibilisations communautaires

Comme autres actions et initiatives menées dans la préservation et la meilleure gestion des ressources en eau, Hygiène et Assainissement, les campagnes de sensibilisation des communautés ont permis d'alerter, de former et d'informer les bénéficiaires et les communautés en ce qui concerne les bonnes pratiques d'hygiène, les meilleures méthodes de transport et de conservation d'eau potable y compris les messages de lutte contre l'épidémie de choléra et la COVID-19. Ces campagnes de sensibilisations ont été facilitées par l'intermédiaire de relais communautaires, préalablement identifiés et formés par les soins du staff HURAC. Ainsi, entre 2022 et 2023, **40963 personnes ont été sensibilisées** sur le transport et la conservation de l'eau de boisson, l'importance et les 5 moments clés du lavage des mains, les mesures barrières pour lutter contre les maladies hydriques, l'hygiène et l'assainissement, le maintien des points d'eau, l'hygiène de l'eau ainsi que sur le choléra et la Covid-19, dans les localités ciblées.

Distribution de Transferts Monétaires à Usages Multiples non conditionnels et non restrictifs

HURAC a effectué des Transferts Monétaires à Usage Multiples (TMUM) pour divers secteurs à savoir la sécurité alimentaire, Articles Ménagers Essentiels, Abri, EHA et Hygiène Intime dans 05 des 06 localités où des EMS ont été réalisées. Cette assistance en transfert monétaire a permis de soutenir plusieurs personnes en situation de vulnérabilité, leur permettant ainsi de relever leur niveau de vie.

Il est important de préciser que les distributions ont été faites au cas par cas en fonction des vulnérabilités sectorielles observées sur le terrain. Ainsi tous les bénéficiaires n'ont pas reçu le même montant par soucis d'équité. La taille du ménage a été prise en compte pour le transfert et considérait le nombre de personnes par ménage, tout en prenant en compte les difficultés des petits ménages (dont les rations n'arrivent pas à couvrir les coûts incompressibles) et des grands ménages, en fonction des critères de vulnérabilité préalablement établis. Comme résultat obtenu, les personnes les plus vulnérables déplacées suite à un choc ainsi que leurs hôtes les plus vulnérables parviennent à couvrir leurs besoins de base de manière digne et sûre via des transferts inconditionnels et non restrictifs d'espèces. Au terme de l'activité rigoureusement réalisées, 3534 personnes pour 593 ménages, Soient **2757 personnes déplacées pour 491 ménages et 777 hôtes pour 102 ménages** ont bénéficié des Transferts monétaires à Usage Multiples dans la région de l'Ouest.

**QUELQUES IMAGES DES REALISATIONS DE HURAC DANS LE SECTEUR
WASH EN 2023**



DISTRIBUTION DES KIT EHA DANS LA LOCALITE KOUFOUMLOUM



DISTRIBUTION DES KITS EHA A FOUMBAN, VILLAGES KOUFOUMLOUM ET KOUNGA



FORMATION DES ARTISANS REPARATEURS



FORMATION DES RELAIS COMMUNAUTAIRE



FORMATION DES CGPE A FOUMBAN



FORMATION DES CGPE A NJIMOM



CAPTAGE DES SOURCES DE MASSIEPA, JIKASSEN



CHLORATION D'UN FORAGE



CONSTRUCTION DE L'AIRE DE PUISAGE DE LA SOURCE DE NJIKASSEN



POINTS D'EAUX DÉFINITIVES NJIKASSEN ET A BAFOUSSAM

V. SECTEUR ENVIRONNEMENT

Dans un monde confronté à des défis environnementaux sans précédent, la protection de la nature et la lutte contre les changements climatiques sont devenues des impératifs majeurs pour assurer un avenir durable pour les générations futures. Dans ce contexte, l'agenda des Nations Unies concernant l'environnement, joue un rôle central en mobilisant les efforts mondiaux pour promouvoir la transition écologique et garantir la préservation des écosystèmes fragiles. Au Cameroun, pays d'une biodiversité exceptionnelle mais également confronté à des défis environnementaux croissants, les actions menées par HURAC revêtent une importance capitale dans la promotion de pratiques durables et la protection des ressources naturelles. Cette section explore le rôle essentiel de l'organisation dans le secteur de l'environnement, en mettant l'accent sur les initiatives visant à atténuer les effets des changements climatiques et à favoriser une transition écologique inclusive et équitable, conformément aux objectifs de développement durable des Nations Unies notamment les points 13 et 15.

Dans un monde confronté à des défis environnementaux sans précédent, la protection de la nature et la lutte contre les changements climatiques sont devenues des impératifs majeurs pour assurer un avenir durable pour les générations futures. Dans ce contexte, l'agenda des Nations Unies joue un rôle central en mobilisant les efforts mondiaux pour promouvoir la transition écologique et garantir la préservation des écosystèmes fragiles. Au Cameroun, pays d'une biodiversité exceptionnelle également confronté à des défis environnementaux croissants, les actions menées par HURAC revêtent une importance capitale dans la promotion de pratiques durables et la protection des ressources naturelles. Cette section explore le rôle essentiel de notre organisation dans le secteur de l'environnement, en mettant l'accent sur les initiatives visant à atténuer les effets des changements climatiques et à favoriser une transition écologique inclusive et équitable, conformément aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

La protection de l'environnement est de préserver, de restaurer et de promouvoir la santé et la durabilité des écosystèmes naturels, ainsi que la santé et le bien-être des êtres humains qui en dépendent. Voici quelques-uns des principaux objectifs de la protection de l'environnement : **Conservation de la biodiversité en** Préservant la diversité biologique et génétique des écosystèmes, y compris la faune, la flore et les microorganismes, afin de maintenir l'équilibre écologique et de garantir la survie des espèces. **Préservation des ressources naturelles en** Protégeant les ressources naturelles telles que l'eau, l'air, le sol, les forêts et les océans, qui sont essentielles à la vie sur Terre. **Atténuation des changements climatiques, visant à** réduire les émissions de gaz à effet de serre et limiter le réchauffement climatique afin de prévenir les impacts dévastateurs sur les écosystèmes, les communautés humaines et la biodiversité. **Protection de la santé humaine, consistant à réduire** l'exposition aux polluants environnementaux, aux contaminants et aux substances toxiques, afin de prévenir les maladies, les allergies, les malformations congénitales et d'autres problèmes de santé liés à l'environnement.

Elle vise aussi la promotion du développement durable, en encourageant des pratiques économiques, sociales et environnementales durables qui répondent aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. La **Prévention de la dégradation des écosystèmes, visant à** empêcher la destruction, la

dégradation et la fragmentation des habitats naturels, des écosystèmes terrestres et marins, ainsi que la perte de terres agricoles et la déforestation. **Favorisation du bien-être humain** : Améliorer la qualité de vie des populations.

En résumé, le but de la protection de l'environnement tel qu'envisagé par HURAC est de préserver la santé et la durabilité des écosystèmes naturels, de protéger les ressources naturelles, d'atténuer les changements climatiques, de prévenir les risques pour la santé humaine, de promouvoir le développement durable et de favoriser le bien-être humain. Ces objectifs visent à assurer un équilibre harmonieux entre les activités humaines et les écosystèmes naturels, dans le respect des limites de la capacité de la Terre à soutenir la vie.

Activités réalisées par HURAC dans le secteur Environnement

Consciente de la nécessité urgente de préserver et de restaurer notre environnement, en 2023 HURAC s'est pleinement investie dans la promotion environnementale et s'est évertuée à mener une variété d'activités pour protéger les ressources naturelles, promouvoir la durabilité et sensibiliser les populations et éduquer les jeunes générations afin de pérenniser les bonnes pratiques environnementales et de garantir une meilleure compréhension des enjeux, des défis et des pratiques efficaces de la transition écologique. Voici quelques-unes des activités courantes réalisées par notre organisation :

Campagne de sensibilisation et d'éducation en faveur de la protection de l'environnement :

Ces campagnes ont contribué à informer le public et les communautés sur les enjeux environnementaux, tels que le changement climatique, la déforestation, la pollution de l'air et de l'eau, la perte de biodiversité, etc. Elles fournissent des informations sur les causes et les conséquences de ces problèmes et encouragent les individus à adopter des comportements plus durables. Les campagnes de sensibilisation visent la promotion des comportements écologiques durables en encourageant les comportements respectueux de l'environnement, tels que le recyclage, la réduction de la consommation d'énergie, l'utilisation de transports en commun, l'achat de produits durables, la réduction des déchets, etc. Elles fournissent souvent des conseils pratiques sur la manière de mettre en œuvre ces changements dans la vie quotidienne. Certaines campagnes encouragent la participation à des actions collectives telles que le nettoyage des plages, des parcs ou des rivières, la plantation d'arbres, ou la participation à des programmes de conservation de la faune et de la flore. Utilisation des médias et des réseaux sociaux : Les campagnes utilisent souvent les médias traditionnels tels que la télévision, la radio, les journaux, ainsi que les plateformes en ligne et les réseaux sociaux pour atteindre un large public. Des vidéos, des affiches, des articles de blog, des hashtags et des challenges peuvent être utilisés pour engager les gens et susciter l'intérêt pour les problèmes environnementaux. Certaines campagnes encouragent également l'engagement politique en plaidant en faveur de politiques environnementales plus strictes ou en soutenant des candidats qui ont des programmes axés sur la protection de l'environnement. En somme, les campagnes de sensibilisation en faveur de la protection de l'environnement visent à informer, inspirer et mobiliser les individus et les communautés pour qu'ils prennent des mesures et adoptent des meilleures pratiques en faveur de la préservation de notre planète.

Conservation de la biodiversité

Cette activité concerne principalement la gestion et la valorisation de réserves naturelles, la réhabilitation des habitats dégradés, la restauration des écosystèmes dégradés, la surveillance de la faune et de la flore, et la sensibilisation à l'importance de la biodiversité.

Gestion des déchets :

HURAC a mis en place des programmes de collecte sélective des déchets, afin de promouvoir le recyclage, sensibiliser les communautés à la réduction de la production de déchets et à leur élimination responsable. À cet effet, HURAC prend part chaque année à la journée internationale du recyclage des déchets en organisant des campagnes de sensibilisation dans les marchés, afin d'encourager la réutilisation des déchets biodégradables et le tri des déchets non biodégradables.

Afforestation et reboisement :

Face à la déforestation, HURAC entend mener des campagnes de plantation d'arbres, former les communautés locales aux techniques de reboisement et travailler à la restauration des écosystèmes forestiers.

Éducation environnementale :

Soucieux de la nécessité d'éduquer les personnes et les communautés sur les bases environnementales, HURAC a organisé des programmes éducatifs dans les écoles et les communautés pour sensibiliser les personnes aux enjeux et défis environnementaux, à la conservation et à l'adoption des bonnes pratiques durables, afin de préserver et de valoriser leur environnement. À cet effet c'est plus de **30 000 personnes**, adultes et élèves qui ont été touchées par l'éducation à l'environnement et l'adoption des bonnes pratiques environnementales tant au sein des établissements, aux lieux de travail et à la maison. Des clubs Environnement sont en cours de création au sein des établissements primaires et secondaires du département de la Mifi.

Plaidoyer et politique environnementale :

En collaboration avec d'autres partenaires et Organisations de la société civile, HURAC mène des plaidoyers en faveur de politiques environnementales plus strictes, participe activement à des forums de décision, et collabore avec le gouvernement et d'autres parties prenantes, pour élaborer et mettre en œuvre des lois et des réglementations en faveur de l'environnement, et de prévenir efficacement les dérèglements climatiques.

Adaptation aux changements climatiques :

Avec les effets du changement climatique de plus en plus visibles, HURAC a mis en œuvre des initiatives qui contribuent à aider les communautés à s'adapter en développant des stratégies de gestion des risques, en promouvant des pratiques agricoles durables et en fournissant un soutien aux populations vulnérables. Elle offre des formations à la transformation biologique des intrants agricoles, la fabrication des biofertilisants et insectifuges, afin de garantir la pratique d'une agriculture durable dans la région.

Gestion des ressources naturelles :

HURAC travaille sur la gestion durable des ressources naturelles telles que l'eau, les forêts, les sols et les océans. Au cours de l'année 2023, elle a développé des pratiques de conservation, de

restauration et d'utilisation durable des ressources, ainsi que des programmes de sensibilisation et d'éducation pour promouvoir une utilisation responsable des ressources naturelles.

Atténuation des changements climatiques :

HURAC mène des actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atténuer les effets des changements climatiques. Cela comprend la promotion des énergies renouvelables, la mise en œuvre de projets de reforestation et de séquestration du carbone, ainsi que des campagnes de sensibilisation sur les impacts des changements climatiques.

Plaidoyer en faveur de l'adoption des comportements respectueux de l'environnement :

HURAC joue un rôle de plaidoyer auprès du gouvernement, des entreprises et des institutions privées, pour promouvoir des politiques environnementales plus strictes et des mesures de protection de l'environnement. Pour le compte de l'année 2024, HURAC compte faire pression pour l'adoption de législations plus strictes au niveau local en ce qui concerne l'environnement et la prise en compte des considérations environnementales dans les politiques de développement communautaire.

Participation communautaire :

HURAC travaille en étroite collaboration avec les communautés locales pour encourager leur participation active à la protection de l'environnement. Elle soutient les initiatives locales de gestion des ressources naturelles, renforce les capacités des communautés à relever les défis environnementaux et facilite le dialogue entre les parties prenantes locales.

Promotion pour le développement des énergies renouvelables : Promotion des énergies renouvelables telles que le solaire, l'éolien, l'hydroélectricité et la biomasse pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser la transition vers une économie à faible intensité carbone.

En résumé, HURAC a réalisé une gamme variée d'activités dans le domaine de l'environnement, allant de la conservation de la biodiversité à la promotion de l'éducation environnementale, en passant par le plaidoyer politique et la participation communautaire. Leur action contribue à la protection des écosystèmes naturels, à la promotion du développement durable et à la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux. La transition écologique implique une série d'activités visant à atténuer les impacts environnementaux, à promouvoir la durabilité et à relever les défis posés par le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation de l'environnement. Ces activités visent à transformer nos modes de production et de consommation pour construire un avenir plus durable et résilient pour les générations futures.



**FABRICATION DU CHARBON
ÉCOLOGIQUE**



FABRICATION DES BIOFERTILISANTS



FEUILLE DE CHENOPODIUM



POUDRE DE CHENOPODIUM

VI. SECTEUR ÉDUCATION

L'accès à l'éducation qualité est le droit fondamental de chaque enfant conformément à l'agenda des Nation Unies pour l'éducation, notamment par le point quatre des ODD qui confère l'assurance d'une éducation de qualité inclusive et équitable, et promouvoir des opportunités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie .cet accès à l'éducation favorise l'égalité des sexes, l'élimination de toute formes de violence afin de sortir les familles et les nombreuses communautés de l'illettrisme l'analphabétisme et la pauvreté.

Selon l'Unicef, 263 millions d'enfants dans le monde ne vont pas l'école et ne sont pas scolarisés. En Afrique Subsaharienne ce nombre dépasse 93 millions et moins de 15 millions de ses enfants ne seront jamais scolarisé. La situation conflictuelle préoccupante qui prévaut et perdue au Cameroun et plus particulièrement dans les régions du NOSO depuis 2016 catalyse et cristallise la désertion des écoles et intensifie la sous-scolarisation des enfants constamment dans ces zones conflictogènes. Le nombre d'enfants non scolarisé et non instruit se dénombre de manière exponentielle depuis 2016, ceci est cause par l'intensification de la crise la radicalisation des parties belligérantes l'ubiquité des conflits de la perpétration perpétuelle des exactions à l'égard des écoles et instituts, le massacre des élevés, des enlèvements et les déplacements toujours croissants des jeunes enfants vers d'autres zone géographiques pour trouver un refuge ,mais qui pourtant trouverons des difficultés majeures dans leurs réinsertion tout social, culturelle que éducative au sein des communautés hôtes. Cette réinsertion sera d'avantage renforcée par l'extrême précarité l'extra pauvreté et l'indigence que rencontrent les familles déplacées interne. A cela s'ajouteront au cout de moyens termes les défis de l'insertion professionnelle de ces derniers et de leur autonomisation.

Réalisations de HURAC dans le domaine de l'éducation :

Appui à la scolarisation de personnes vulnérables

Notre programme d'éducation comporte des rubriques d'aide ou d'appui à la scolarisation (frais de scolarisation) des enfants, la construction ou la réalisation des points d'eau et des latrines, en passant par le don des fournitures scolaires, la promotion des droits des personnes handicapées.

Campagne de sensibilisation

Les campagnes de sensibilisation initiées par HURAC ont permis au cours de l'année 2023, de toucher plus de 10 établissements scolaires. Ces sensibilisations concernaient principalement : la lutte contre la discrimination, les discours haineux et les violences en milieu scolaire, l'éducation à l'environnement. Elles encourageaient également l'éducation inclusive, la tolérance et l'inclusion des personnes vulnérables et handicapées en milieu scolaire.

Séances d'alphabétisation pour les personnes adultes

Dans le but de favoriser l'inclusion, l'autonomisation et la résilience des couches défavorisées et vulnérables, particulièrement ces femmes déplacées internes qui ont pour principales difficultés les barrières linguistiques, HURAC a organisé au cours de l'année 2023 des séances d'alphabétisation à l'endroit des femmes déplacées internes venant du NOSO et des femmes issues de la communauté minoritaires bororo, afin de contribuer à briser les barrières linguistiques, de faciliter la communication et de participer d'elles-mêmes à leur processus de socialisation dans les communautés hôtes.

Nos actions en 2023 ont permis de toucher et d'améliorer la vie de **10 000 personnes**, enfants, jeunes hommes et femmes. Des séances d'alphabétisation ont été organisées en faveur des femmes déplacées internes. Cette activité a permis de former en 2023, 180 femmes notamment des femmes issues de la communauté Bororo, afin de promouvoir leur autonomisation, leur / inclusion/ intégration/ insertion sociale et faciliter leur socialisation au sein de leurs communautés hôtes. Ces activités ont vu la participation massive des époux, des leaders communautaires et des partenaires issus des communautés des bénéficiaires qui jouaient le rôle de facilitateurs et de traduction en langues locales et en pidgin, afin de faciliter l'écoute, l'assimilation et de fluidifier la communication.

Bonnes pratiques en matière d'éducation

Les bonnes pratiques en matière d'éducation au Cameroun incluent plusieurs aspects, allant de l'accès à l'éducation à la qualité de l'enseignement et à l'égalité des chances. Voici quelques-unes des bonnes pratiques :

Accès universel à l'éducation : Veiller à ce que tous les enfants, quel que soit leur sexe, leur origine sociale ou leur lieu de résidence, aient un accès équitable à l'éducation primaire et secondaire.

Investissement dans l'infrastructure éducative : Développer et entretenir des infrastructures scolaires adéquates, y compris des bâtiments sûrs, des équipements modernes et des ressources pédagogiques appropriées.

Programmes d'alimentation scolaire : Mettre en place des programmes de nutrition pour garantir que les élèves reçoivent une alimentation adéquate, ce qui peut améliorer leur santé et leur capacité à apprendre.

Promotion de l'éducation des filles : Mettre en place des initiatives visant à encourager la scolarisation des filles, en surmontant les obstacles culturels, sociaux et économiques qui peuvent les empêcher d'aller à l'école.

Programmes d'éducation non formelle : Mettre en place des programmes d'éducation non formelle pour les enfants qui ne peuvent pas fréquenter l'école régulière en raison de contraintes sociales, économiques ou géographiques.

Suivi et évaluation : Mettre en place des systèmes efficaces de suivi et d'évaluation pour évaluer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, identifier les lacunes et prendre des mesures correctives.

En mettant en œuvre ces bonnes pratiques et en restant attentif aux besoins spécifiques de la population camerounaise, le système éducatif du Cameroun peut progresser vers une plus grande inclusivité, qualité et pertinence pour tous les apprenants.



Il est désormais plus qu'urgent et impérieux pour nous de conjuguer des efforts sacrificiels, pour laisser comme héritage à notre nation, des enfants intelligents, instruits, mieux formés pour optimiser un développement multisectoriel durable, son changement structurel et pour garantir son positionnement stratégique dans le conseil des nations. C'est pour cette raison qu'investir dans l'éducation de ces enfants est une nécessité urgente. C'est l'acte le plus intelligent à poser pour le salut holistique pour notre humanité. Les actions en faveur de la promotion de l'éducation doivent s'intensifier.



VII. SECTEUR PAIX ET COHÉSION SOCIALE

Introduction et contexte d'intervention humanitaire pour HURAC

Le Cameroun, terre de diversité culturelle et géographique, est confronté à des défis complexes en matière de paix et de cohésion sociale. En dépit de ses richesses naturelles et de son potentiel économique, le pays est aux prises avec des tensions ethniques, politiques et socio-économiques qui menacent sa stabilité et son unité. Dans ce contexte, la promotion de la paix et de la cohésion sociale revêt une importance cruciale pour garantir le développement durable et l'épanouissement de toutes les communautés camerounaises.

Cependant, le chemin vers la paix et la cohésion sociale au Cameroun est semé d'obstacles majeurs. Parmi ces défis figurent les disparités économiques persistantes entre les régions, les tensions politiques exacerbées par des élections contestées et des querelles partisans, ainsi que les conflits intercommunautaires alimentés par des rivalités ethniques et religieuses. De plus, les inégalités d'accès aux services de base tels que l'éducation, la santé et l'emploi exacerbent les tensions sociales et contribuent à l'instabilité.

Les Nations Unies ont élaboré divers instruments juridiques et résolutions visant à promouvoir la paix et la cohésion sociale en Afrique, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Charte des Nations Unies et la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité. Ces dispositions encouragent l'égalité, la justice sociale et l'inclusion comme fondements de la paix durable.

Dans ce contexte, il devient impératif pour HURAC d'analyser en profondeur les défis spécifiques auxquels sont confrontées les populations et les communautés en matière de paix et de cohésion sociale, ainsi que les stratégies potentielles à élaborer et mettre en œuvre pour y remédier efficacement, pour y prévenir et d'apporter une réponse efficace aux personnes victimes et survivantes. Cette analyse permettra de mieux comprendre les dynamiques complexes qui sous-tendent les conflits et les tensions sociales dans le pays et dans les différentes communautés en proie aux conflits, tout en ouvrant la voie à des solutions endogènes, inclusives et durables pour promouvoir la paix et le vivre-ensemble au sein de la société camerounaise en général.

Contexte sécuritaire et nécessité d'intervention humanitaire

Le contexte sécuritaire du Cameroun est marqué par une série de défis complexes qui ont des répercussions profondes sur les plans humains, communautaires, économiques et sociaux. Dans la région nord, depuis plusieurs années, les communautés sont confrontées à des attaques terroristes perpétrées par le groupe terroriste islamiste Boko Haram, basé principalement au Nigeria voisin. Ces attaques ont entraîné des pertes en vies humaines, des déplacements massifs de populations et des dommages aux infrastructures. Les conséquences humaines comprennent des décès, des blessures et des traumatismes psychologiques chez les populations touchées. De plus, les déplacements forcés tant vers le Nigéria voisin que vers les régions du Sud Cameroun ont entraîné des problèmes humanitaires chroniques tels que la famine, la malnutrition et le manque d'accès aux soins de santé de base.

Les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NOSO) du Cameroun sont le théâtre des foyers de tensions, des conflits armés et violents, des violents affrontements entre les forces armées et de défense régulières et les GANE depuis 2016, alimenté par des revendications socio-politiques et économiques, notamment la marginalisation perçue des anglophones dans un système majoritairement francophone. Ce conflit a entraîné des violations des droits de l'homme, des déplacements massifs de populations, des destructions d'infrastructures et une polarisation croissante entre les communautés anglophones et francophones. Sur le plan humain, la crise a causé des pertes de vies, des traumatismes psychologiques et des souffrances pour les populations locales. Les déplacements forcés ont également entraîné des difficultés économiques et sociales, avec des familles déracinées et des moyens de subsistance détruits. Les répercussions de ces crises sécuritaires se font sentir à plusieurs niveaux :

- Sur le plan humain, elles entraînent des souffrances, des traumatismes et des pertes de vies qui affectent directement les populations civiles, en particulier les plus vulnérables.
- Sur le plan communautaire, elles alimentent la division, la méfiance et la polarisation entre les différentes communautés ethniques, linguistiques et religieuses, compromettant ainsi la cohésion sociale et la confiance intercommunautaire.
- Sur le plan économique, elles entravent le développement socio-économique en perturbant les activités agricoles, commerciales et industrielles, en décourageant les investissements et en créant un climat d'incertitude pour les entreprises et les entrepreneurs.
- Sur le plan social, elles compromettent l'accès aux services de base tels que l'éducation, la santé et l'eau potable, exacerbant ainsi les inégalités et les vulnérabilités des populations touchées.

Les échéances électorales de 2025 et ses les implications futures nécessitent également pour HURAC une attention particulière et même une préoccupation majeure, dans la mesure où elles auront un impact considérable sur l'évolution du contexte sécuritaire et sociopolitique d'ici 2025. Si les crises sécuritaires persistent, elles pourraient compromettre le processus électoral en entravant la participation des populations affectées, en semant le doute sur la légitimité des élections et en exacerbant les tensions et les velléités préexistantes. Cependant, des efforts soutenus pour résoudre les conflits, promouvoir le dialogue inclusif et renforcer la sécurité pourraient créer un environnement propice à des élections pacifiques et démocratiques en 2025, contribuant ainsi à la stabilité et à la reconstruction de la paix au pays. C'est pour cette raison que HURAC se déploie depuis 2022 sur le terrain afin de mener des activités de sensibilisation en faveur de la prévention des conflits, la radicalisation, la promotion de la paix et le vivre ensemble, les sensibilisations contre les discours haineux tant au sein des établissements scolaires que dans les communautés ciblées, les campagnes de lutte contre le tribalisme et l'ethnophobie. Les initiatives légales promues par les Nations Unies en faveur de la paix et de la cohésion sociale, ont eu une influence sur les activités de HURAC, notamment en ce qui concerne la promotion du vivre ensemble et de la cohésion sociale, et elles ont des implications pratiques et processuelles sur la construction d'une société pacifique et harmonieuse dans la région de l'Ouest, qu'il convient de présenter dans les lignes suivantes.

Activités réalisées par HURAC dans le domaine Paix et Cohésion sociale

Travaillant sur la promotion de la paix, du vivre ensemble et de la cohésion sociale au Cameroun, HURAC a mené diverses activités au cours de l'année 2023, allant des programmes de sensibilisation aux initiatives liées à la résolution pacifique des conflits, des formations sur les droits de l'homme et la tolérance, la mise en œuvre des projets de développement communautaire visant à réduire les disparités socio-économiques, et des initiatives de dialogue interculturel et interreligieux pour favoriser la compréhension mutuelle, l'inclusion sociale et le respect des différences tant intercommunautaires qu'interpersonnelles. Il s'agit plus précisément des :

Renforcement de capacités techniques et managériales :

Au regard du contexte sécuritaire prévalant au Cameroun et conscient du flux de plus en plus croissant des déplacés internes, fuyant les violences et se réfugiant dans la région de l'Ouest et des attitudes discriminatoires et conflictogènes que ce phénomène pourrait engendrer au sein des communautés hôtes, il était nécessaire de Capaciter les OSC et potentiels formateurs sur les principes fondamentaux des valeurs de paix, de déontologie et sur les différents mécanismes de prise en charge et d'accompagnement des personnes victimes de violence, afin de garantir une autonomisation et une intervention efficiente sur le terrain. En 2023, HURAC a renforcé les capacités de 03 OSC, 15 Leaders communautaires et 40 potentiels formateurs constitués du personnel HURAC et d'autres parties prenantes et partenaires impliqués et passionnés par les questions de Paix.

Programmes de sensibilisation à la prévention et la résolution pacifique des conflits :

L'objectif était d'organiser des ateliers, des séminaires et des campagnes de sensibilisation pour enseigner des compétences de médiation et de résolution pacifique des conflits aux membres de la communauté, en mettant l'accent sur les jeunes et les leaders communautaire afin d'optimiser l'impact et d'assurer le suivi et la continuité de l'activité. Au terme de ces campagnes de sensibilisation, HURAC a touché environ **35 000** personnes par les sensibilisations de porte à porte, des sensibilisations de masse et a touché plus de **10 000 élèves** au sein des établissements scolaires du Département de la Mifi.

Initiatives de dialogue intercommunautaire :

Le but de ces initiatives était de Faciliter des forums de dialogue entre les différentes communautés de la région de l'Ouest, pour encourager la compréhension mutuelle, le respect des différences et la recherche de solutions aux tensions interethniques et interreligieuses qui prévalent de façon exponentielle dans la région, en rendant le climat socioéconomique délétère. En 2023, 07 initiatives de dialogues communautaires ont été organisées et réalisées par HURAC, 10 séances de causeries éducatives, de focus group discussion ont été réalisés entre leaders communautaires, et quelques représentants des communautés hôtes ont également été réalisés dans les zones répertoriés comme ayant une forte représentation de personnes déplacées internes dans la région de l'Ouest.

Projets de développement communautaire inclusifs :

Il s'agissait de Mettre en place des projets de développement socio-économique qui bénéficient à toutes les communautés de la région, en mettant l'accent sur les zones les plus marginalisées, renfermant le plus grand nombre de personnes déplacées internes, tout en impliquant activement les membres de la communauté dans la planification et la mise en œuvre des activités intégrant le développement. Cette rubrique est une rubrique transversale qui représente un intérêt particulier pour HURAC en raison de son implication triple qu'il conviendra de préciser avec plus de détail dans l'axe stratégique dédié à l'autonomisation socioéconomique des femmes. Au final, c'est plus de 600 femmes déplacées internes, issues des communautés hôtes, et les femmes de la communauté Bororo qui ont bénéficié des activités à caractère communautaire dans la région de l'Ouest.

Formations sur les droits de l'homme et la citoyenneté active :

En collaboration avec le REDHAC et d'autres ONG partenaires, cette activité a consisté à organiser des sessions de formation sur les droits de l'homme, la citoyenneté active et la responsabilité sociale pour renforcer la conscience civique et promouvoir la participation démocratique au sein de la population. En tant qu'acteur majeur pour le changement, HURAC a non seulement pris part à des ateliers de formation, des séances de renforcement des capacités, mais a également noué des collaborations de qualité et stratégiques avec des partenaires locaux et internationaux, tout en devenant membre des coalitions, en vue de mener des plaidoyers en faveur des droits de l'Homme et de mener des activités ayant plus d'impacts dans la société camerounaise.

Campagnes de lutte contre la stigmatisation et la discrimination :

Cette initiative a consisté à lancer et mener régulièrement des campagnes de sensibilisation pour lutter contre la stigmatisation, la discrimination, la haine et la violence basées sur l'ethnicité, la religion, le genre, le handicap ou d'autres caractéristiques, en promouvant une culture de respect, de tolérance et d'inclusion. Ces activités ont été menées dans les marchés, les établissements scolaires, qui constituent des centres par excellence des reproductions sociales, et dans les communautés ciblées, marquées par un nombre important de personnes déplacées. Au final, c'est 10 campagnes de sensibilisations réalisées pour un ensemble de 15 communautés touchées, pour plus de 25 000 personnes sensibilisées.

Initiatives de réconciliation et de consolidation de la paix :

Cette initiative avait pour but précis de Faciliter des processus de réconciliation entre les communautés ayant été affectées par des conflits passés, en organisant des rencontres de dialogue et en soutenant des projets de reconstruction et de réparation. Cette activité a vu la participation massive des communautés déplacées internes, des communautés hôtes et des autres parties prenantes intéressées et impliquées dans les tensions communautaires. Cette activité a permis de mobiliser et former **80** leaders communautaires issus des communautés hôtes et ceux des déplacés internes, en matière de prévention, de gestion des conflits et de médiation interculturelle, 3500 personnes sont éduquées et sensibilisée sur les valeurs de tolérance et de prévention des conflits ; **30 000 jeunes** sont renforcés pour jouer un rôle actif dans la paix, la sécurité et l'équité de genre, et

1500 jeunes formés comme ambassadeurs de paix communautaires, et le processus de formation se poursuit.

Promotion de l'éducation et de la formation professionnelle :

Cette activité avait pour but de Mettre en place des programmes éducatifs et de formation professionnelle accessibles à tous, en mettant l'accent sur l'autonomisation des jeunes et des femmes, avec un accent particulier sur les jeunes déplacés internes issus de la crise du NOSO et en leur offrant des opportunités de développement personnel et professionnel. Ceci dans le but de favoriser l'inclusion sociale, limiter les discriminations, promouvoir la cohésion sociale et lutter contre les divagations et l'oisiveté juvénile, qui produisent très souvent l'exposition aux dangers de la rue, favorisent la consommation des stupéfiants et qui aboutissent inéluctablement aux violences multiples et à l'insécurité dans les zones d'accueil.

Ces activités, ont été menées de manière coordonnée et en collaboration avec les communautés locales, afin de contribuer à renforcer la paix, le vivre ensemble et la cohésion sociale dans la région de l'Ouest du Cameroun, en favorisant un environnement propice au développement durable et à l'épanouissement de tous ses habitants et une coexistence progressivement stable dans les communautés ciblées dans la région de l'Ouest. Entre ciblage, identification, sensibilisation, alphabétisation et formations pratiques en AGR, notamment aux métiers de couture, broderies, décoration, fabrication du savon et ses dérivés, confection des pili-pili et autres, les bénéficiaires assidus ont massivement pris part à ces activités et ont manifesté leur satisfaction quant aux mécanismes déployés par HURAC pour faciliter leur intégration et leur inclusion sociale. En raison des moyens limités, c'est un total de 360 personnes qui ont bénéficié de ce programme en 2023, dont 90 personnes par trimestre ou 30 personnes par mois ; 500 jeunes Déplacés Internes sont identifiés, capacités en AGR et autonomes dans les communautés hôtes.

Implications et bonnes pratiques en matière de Paix et Cohésion Sociale

Les actions de HURAC ont pertinemment contribué à renforcer progressivement le tissu social au Cameroun, particulièrement dans la région de l'Ouest, en favorisant une culture de paix et de non-violence, en encourageant la participation citoyenne et en promouvant les valeurs d'inclusion et de diversité. En alignant ses activités sur les normes internationales en matière de paix et de cohésion sociale, HURAC a également bénéficié d'un soutien financier et technique accru de la part des partenaires internationaux et des agences de développement, renforçant ainsi leur impact sur le terrain. L'interaction entre les normes internationales, les actions des ONG locales et les dynamiques sociales au niveau national, soulignant l'importance d'une approche holistique et coordonnée pour promouvoir la paix et la cohésion sociale en Afrique, y compris au Cameroun.



Campagnes de sensibilisation contre les discriminations, les discours haineux et les discriminations en milieu scolaire et distribution des denrées alimentaires et des Articles Ménagers Essentiels aux IDP dans le cadre de l'activité « Together for Peace and Social Cohesion » organisée par HURAC.

VIII. DOCUMENTATION CIVILE

Introduction

La documentation civile fait référence à l'ensemble des documents, lois, règlements et procédures qui régissent les droits et les obligations des citoyens dans une société donnée. Elle couvre un large éventail de sujets, notamment le droit de la famille, le droit des contrats, le droit de la propriété, le droit des successions, le droit du travail, etc. En substance, la documentation civile vise à fournir des directives et des règles pour réguler les interactions entre les individus, ainsi que leurs droits et responsabilités au sein de la société. Dans le contexte de HURAC la documentation civile concerne principalement la facilitation d'accès à l'acte de naissance et la carte nationale d'identité.

Contexte de mise en œuvre des activités liées à la documentation civile

En raison de la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun (NOSO) qui sévit fortement depuis fin de 2016, il y a eu une forte augmentation des personnes déplacées dans d'autres parties du pays, en particulier dans la région de l'Ouest, en raison de sa proximité avec la région du Nord-Ouest. En conséquence, de nombreuses personnes vulnérables déplacées dans la région Ouest ont dans leurs déplacements forcés dû abandonner leurs documents légaux ainsi que ceux de leurs enfants, certains actes de naissance ont dû être détruits dans les incendies, par contre des familles vivant dans les communautés hôtes ont donné naissance à des enfants sans toutefois établir de certificat de naissance pour eux. L'ignorance, le manque d'accès à l'information, la non connaissance de la procédure à suivre pour établir un certificat de naissance et la non prise de connaissance sur la nécessité d'établir des documents légaux sont autant de raisons non exhaustives qui peuvent expliquer qu'autant de personnes puissent foisonner dans les communautés sans actes. Les enfants vulnérables des communautés d'accueil ne sont pas épargnés par ce dilemme de non-établissement d'un certificat de naissance pour leurs enfants pour les raisons susmentionnées. C'est pour ces raisons que HURAC a décidé de ne reculer devant rien pour aider ces enfants vulnérables, en particulier ceux âgés de 0 à 5 ans, à obtenir un certificat de naissance afin d'améliorer leurs conditions de vie et d'obtenir une citoyenneté.

L'activité de constitution de certificats de naissance concernait principalement les enfants de 0 à 5 ans des personnes déplacées à l'intérieur du pays (IDP) et les enfants vulnérables des communautés d'accueil à raison de 80% pour les IDP et 20% pour les communautés d'accueil dans la région de l'ouest.

La performance globale et les résultats de l'activité, qui se réfèrent à ses objectifs généraux, consistent à indiquer l'impact de ce projet sur les besoins des populations en matière de documentation légale.

La première phase de l'activité consistait à réaliser une évaluation des besoins dans les différentes zones d'intervention du HURAC, à savoir la MIFI, les Bamboutos, la Menoua et les divisions du Noun. Cette phase comprenait notamment la composante de documentation de l'état civil, l'objectif étant d'établir 461 certificats de naissance pour des enfants âgés de 0 à 5 ans provenant soit de ménages de personnes déplacées, soit de ménages d'accueil vulnérables. Ces besoins d'action découlent d'évaluations multisectorielles menées dans différentes localités de la région ouest en fonction des alertes reçues du réseau de points focaux précédemment mis en place par HURAC. Ces évaluations ont été réalisées entre le 16 février et le 15 août 2023. Une évaluation porte à porte a été

la méthode utilisée pour enregistrer les enfants éligibles à ce projet après qu'une alerte ait été reçue concernant l'installation d'un ménage de déplacés ou d'enfants de la communauté d'accueil qui sont dans le besoin dans l'une des zones d'intervention du HURAC.

Dans la région de l'Ouest les activités concernant la documentation civile en 2023 ont principalement concerné les départements du Noun, de la Menoua, des Bamboutos et de la MIFI. Au total, c'est plus **de 1366 cas d'acte de naissance** qui ont été enregistrés, traités et restitués aux enfants de moins de 5 ans dans les différentes zones d'intervention de HURAC. Il s'agissait pour la plupart des cas, de recourir à des procédures de constitution (pour des cas ayant accusé un retard conformément à la prescription des délais prévus par la réglementation) ; des requêtes aux fins de reconstitution pour des cas particuliers, particulièrement pour les personnes vulnérables, déplacées internes étant victimes de destruction ou d'incendie, ayant occasionné la destruction de leurs documents légaux ; et des cas de rectification. De façon détaillée, HURAC a traité **2520** cas d'actes de naissance à Bafoussam, **1560** cas à Foumbot, **124** cas à Galim (Bati) **19** cas à Santchou et, **143** cas à Magba. La constitution des dossiers à fournir nécessitait principalement :

1. Une requête en fonction du besoin (constitution/reconstitution);
2. L'établissement d'un certificat de non-déclaration de naissance ;
3. Un certificat d'âge apparent de l'enfant ;
4. Photocopie de la carte d'identité nationale de la mère ;
5. Photocopie de la carte d'identité nationale du père ;
6. Photocopie de la carte d'identité nationale du témoin de la mère ;
7. Photocopie de la carte d'identité nationale du témoin du père.

Activités réalisées dans le cadre de la documentation civile :

Sensibilisation communautaire et individuelle :

Cette activité était centrée sur le bienfondé de l'établissement et la possession des documents légaux ;

Enregistrement des bénéficiaires :

Cela s'est fait sur la base de fiches de référence attribuées aux bénéficiaires par les enquêteurs recrutés par PUI. Ainsi, il s'agissait pour chaque ménage bénéficiaire de mettre à la disposition de l'équipe en charge de la documentation de l'état civil les documents nécessaires dont la CNI des parents de l'enfant (mère et père selon le cas) et celle de deux témoins. Il s'agit ici de vérifier non seulement que toutes les informations des ménages bénéficiaires ont été prises, mais aussi que les parents concernés disposent de documents d'identification valides.

Établissement des certificats d'âge apparent :

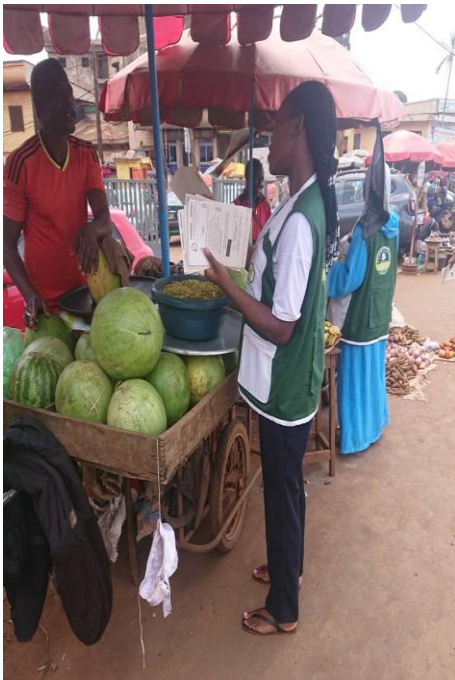
Les certificats d'âge apparent ont été établis selon le modèle préétabli par l'hôpital de référence de la localité dans laquelle l'évaluation a été faite et signés par le médecin-chef de ladite structure.

Établissement des certificats de non-déclaration de naissance :

Les certificats de non-déclaration de naissance ont été établis selon les modèles prédéfinis par le conseil compétent et signés par le responsable de ladite structure.

QUELQUES IMAGES SUR LA DOCUMENTATION CIVILE





Réunions avec les autorités judiciaires, hospitalières, municipales, sectorielles (BUNEC) et inscriptions.

Des réunions ont été organisées avec les autorités compétentes des différentes localités afin de recueillir des informations sur les procédures ainsi que sur les documents et éléments nécessaires à fournir pour faciliter l'établissement d'actes de naissance pour les enfants. L'objectif de cette activité a été d'accompagner les déplacés et les membres des communautés hôtes à se faire établir leurs actes de naissance, prioritairement les enfants de moins de 5 ans, s'appuyant sur l'opération spéciale d'établissement des actes de naissance.

IX. AUTONIMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Introduction

L'autonomisation socio-économique des femmes consiste à promouvoir, mettre en œuvre et réaliser des activités visant renforcer leur capacité à exercer un contrôle sur leur propre vie, tant sur le plan social qu'économique. Cela implique de leur donner les moyens, les ressources et les opportunités nécessaires pour prendre des décisions autonomes et influencer les processus qui façonnent leur existence. Voici quelques aspects clés de l'autonomisation socio-économique des femmes :

Accès à l'éducation : L'éducation est souvent le premier pas vers l'autonomisation des femmes. En garantissant un accès égal à l'éducation pour les filles et les femmes, on leur offre la possibilité d'acquérir des compétences et des connaissances qui leur permettront de prendre des décisions éclairées pour leur propre vie.

Accès à l'emploi et à des opportunités économiques : L'autonomisation économique des femmes passe par l'accès à des emplois rémunérés, à des opportunités d'entrepreneuriat et à d'autres moyens de gagner leur vie de manière indépendante. Cela peut inclure des programmes de formation professionnelle, des possibilités d'emploi équitable et des politiques de soutien aux petites entreprises dirigées par des femmes.

Droit à la propriété et à la gestion des ressources : L'accès à la propriété foncière, aux ressources naturelles et aux autres actifs est essentiel pour l'autonomisation économique des femmes. Les politiques et les lois qui garantissent aux femmes le droit de posséder et de gérer des biens sont cruciales pour renforcer leur position dans la société.

Participation politique et leadership : L'autonomisation des femmes implique également leur participation active dans les processus politiques et décisionnels. Cela comprend la représentation équitable des femmes dans les institutions politiques, ainsi que leur engagement dans des initiatives de leadership au sein de la communauté et de la société civile.

Accès aux services de santé et aux droits reproductifs : Les femmes doivent avoir un accès égal aux services de santé, y compris aux soins de santé sexuelle et reproductive, pour pouvoir prendre des décisions éclairées sur leur santé et leur bien-être.

En résumé, l'autonomisation socio-économique des femmes vise à éliminer les obstacles structurels et les inégalités de genre qui limitent leur capacité à exercer leur plein potentiel, tant sur le plan

social qu'économique. Cela nécessite des efforts concertés au niveau des politiques, des institutions et de la société dans son ensemble.

Activités réalisées par HURAC dans le secteur de l'autonomisation

HURAC joue un rôle crucial dans la promotion de l'autonomisation socio-économique des femmes et de leur insertion au Cameroun, en mettant en œuvre une variété d'activités et de programmes. Voici quelques-unes des activités réalisées par HURAC dans ce domaine :

Campagnes de Sensibilisations communautaires et individuelles :

Cette activité a pour objectif de renforcer le pouvoir socioéconomique des femmes, de les inciter à développer des capacités de résilience, de les édifier sur les droits, devoirs et des potentialités dont elles sont tributaires, les encourager à participer de façon active dans les processus décisionnels qui concernent la gouvernance, la culture et les questions de développement de leurs communautés respectives.

Formation et éducation :

Conformément à son plan stratégique, HURAC offre une gamme de programmes réguliers de formation et d'éducation, visant à renforcer les compétences professionnelles et entrepreneuriales des femmes. Cela peut inclure l'alphabétisation, des cours sur la gestion d'entreprise, le leadership, la finance personnelle, la production agricole, et d'autres activités génératrices de revenus.

Accès aux ressources économiques :

HURAC fournit et facilite l'accès à un soutien financier et matériel aux femmes pour les aider à démarrer ou à développer leurs propres entreprises. Cela peut prendre la forme de subventions, de fourniture d'équipements etc. dans le cas d'espèce, l'organisation HURAC a facilité l'autonomisation de 130 femmes vulnérables par la mise à disposition d'une enveloppe financière pour faciliter leur insertion et leur autonomisation économique.

Promotion de l'accès à l'emploi :

HURAC travaille à faciliter l'accès des femmes à l'emploi en fournissant des services de placement, en organisant des foires d'emploi, en offrant des programmes de mentorat et de coaching professionnel, ainsi qu'en sensibilisant les employeurs à l'égalité des chances. Dans le cas d'espèce, l'accent particulier est mis sur des femmes vulnérables issues des communautés en conflits dans les régions du NOSO, qui, étant contraintes aux déplacements forcés, ont dû abandonner leurs différents emplois, et qui ont de la peine à en trouver dans les communautés d'accueil, la plupart exerçant dans le secteur informel et dans l'auto entrepreneuriat.

Sensibilisation et plaidoyer :

HURAC mène des campagnes de sensibilisation pour promouvoir l'égalité des sexes, sensibiliser aux droits des femmes et lutter contre les stéréotypes de genre. En collaboration avec plusieurs

autres ONG, HURAC mène également des activités de plaidoyer pour influencer les politiques gouvernementales en faveur de l'autonomisation des femmes, de leur participation active dans les processus décisionnels et leur représentativité dans les instances de prise de décision ou elles ont été longtemps exclues.

Accès aux services de santé :

En collaboration avec des centres hospitaliers spécialisés de la région de l'Ouest, HURAC facilite l'accès à des services de santé reproductive et sexuelle aux femmes, y compris des consultations, des soins prénatals, des services de planification familiale et des conseils sur la santé maternelle et infantile. HURAC offre également des premiers soins et des prises pharmacologiques aux femmes victimes ou survivantes de violences physiques nécessitant une prise en charge, puis procède à une référence au centre hospitalier partenaire pour la suite et le suivi sanitaire de la survivante de VBG.

Renforcement du leadership féminin :

HURAC mène des actions qui visent à encourager le leadership féminin en organisant des formations en leadership, en facilitant la participation des femmes à des forums de prise de décision et en soutenant leur engagement dans des rôles de leadership au sein de leur communauté et de la société civile. Raison pour laquelle, prêchant par le bon exemple, HURAC est dirigée par une femme, et ses services et départements principaux sont constitués à plus de 85% de femmes. Ceci constitue un atout majeur, dans le processus d'écoute, d'accueil et de prise en charge des femmes survivantes de violences, vulnérables et fluidifie également leur processus d'autonomisation et de réinsertion socioéconomique.

Accès à la justice :

HURAC offre un soutien juridique aux femmes pour les aider à faire valoir leurs droits en cas de discrimination ou de violence basée sur le genre. Elle sensibilise également les femmes aux lois et aux recours juridiques disponibles. HURAC se charge aussi d'enregistrer et de faire un signalement des cas particuliers de VBG à la justice et d'accompagner celles-ci dans les processus judiciaires y afférent.

Initiation aux Activités Génératrice de Revenus (AGR)

Une AGR vise à fournir aux individus les moyens de générer des revenus par le biais d'activités économiques. Pour les femmes vulnérables, les AGR peuvent être particulièrement importantes car elles offrent une opportunité d'autonomisation économique, de renforcement des compétences et de création d'indépendance financière. HURAC joue un rôle crucial dans le soutien aux AGR pour les femmes vulnérables en mettant en œuvre diverses activités pour les aider à réussir dans leurs entreprises. Voici quelques-unes de ces activités :

Formation et développement des compétences : HURAC offre régulièrement des programmes de formation et de renforcement des compétences pour les femmes dans des domaines tels que la gestion d'entreprise, le marketing, la production agricole, l'artisanat, la couture, la gastronomie, la

broderie, la fabrication des savons liquides etc. Ces formations visent à renforcer leurs capacités à gérer efficacement leurs entreprises.

Accompagnement et mentorat : HURAC a fourni un accompagnement individuel et un mentorat aux femmes tout au long de leur parcours entrepreneurial, en les conseillant sur la gestion des affaires, en les aidant à surmonter les défis et en les encourageant à persévérer dans leurs entreprises.

Soutien psychosocial : HURAC continue d'offrir un soutien psychosocial aux femmes vulnérables pour les aider à surmonter les défis personnels ou familiaux qui pourraient entraver leur participation aux AGR. Cela peut inclure des conseils, des groupes de soutien ou des services de counseling.

En mettant en œuvre ces activités et en fournissant un soutien holistique, HURAC contribue à renforcer les capacités des femmes vulnérables à développer des entreprises durables, à améliorer leurs moyens de subsistance et à accroître leur autonomie économique. En collaboration avec les communautés locales, les gouvernements et d'autres partenaires, l'organisation joue un rôle important dans la promotion de l'autonomisation socio-économique des femmes au Cameroun, contribuant ainsi à réduire la pauvreté, à renforcer les économies locales et à promouvoir le développement durable.



CHAPITRE III : PARTENARIAT STRATÉGIQUE

INTRODUCTION

Pour une réalisation efficiente et une optimisation pérenne de ses activités, dans le but d'assurer sa visibilité, son audience tout en sachant qu'aucune organisation, aussi puissante soit-elle ne saurait vivre et évoluer en autarcie, HURAC travaille en partenariat avec le gouvernement, les organisations de développement et les communautés locales sur des programmes visant à améliorer les revenus, à protéger l'environnement, à améliorer l'accès à l'eau, à assurer la sécurité alimentaire, à renforcer les soins de santé primaires et améliorer le bien-être des populations et des communautés. En 2023, HURAC a multiplié et développé des partenariats en vue de créer des opportunités partagées et tirer parti de la valeur ajoutée des partenaires. Ceci visait à soutenir le mandat de l'organisation dans la réalisation de l'accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, la réduction de la mortalité maternelle et l'amélioration de la vie des adolescents et des jeunes, les droits de l'homme, WASH et la protection. L'Organisation s'est engagée dans des collaborations avec des parties prenantes, notamment l'État, des fondations, la société civile ainsi que des individus et des initiatives multipartites, afin de rendre chaque partenariat unique, d'assurer le soutien des programmes de HURAC et de mieux coordonner ses actions dans ses zones d'intervention.

Bien fondé des partenariats

Nouer des partenariats stratégiques avec d'autres organisations et le gouvernement présente plusieurs avantages pour HURAC qu'il convient de présenter :

Accès aux ressources : Les partenariats avec d'autres organisations et le gouvernement permettent à HURAC d'accéder à des ressources financières, matérielles et humaines supplémentaires pour mettre en œuvre des projets et des programmes multiples de plus grande envergure.

Expertise complémentaire : Travailler avec d'autres partenaires offre à HURAC un accès à une expertise spécialisée dans des domaines tels que le renforcement des compétences managériales et institutionnelles, des compétences nouvelles dans des domaines techniques et spécialisés comme la gestion des écosystèmes, la surveillance environnementale, la législation environnementale, etc ; ce qui peut renforcer la qualité et l'impact des initiatives de HURAC dans l'espace et la durée.

Élargissement de l'impact : Les partenariats permettent à HURAC d'élargir la portée et l'impact des interventions, en rassemblant plusieurs acteurs pour travailler vers un objectif commun. Cela peut conduire à des résultats plus significatifs et durables.

Légitimité et crédibilité : Travailler en collaboration avec d'autres organisations et le gouvernement contribue à renforcer la légitimité et la crédibilité de HURAC auprès des parties prenantes locales, nationales et internationales, en démontrant son engagement envers la collaboration et la coopération pour résoudre les problèmes humanitaires.

Influence politique : En formant des alliances stratégiques, HURAC peut avoir une plus grande influence sur les processus de prise de décision politique, en plaidant en faveur de politiques et de réglementations plus favorables à la protection de l'environnement et à la durabilité.

Durabilité à long terme : Les partenariats peuvent contribuer à renforcer la durabilité à long terme des initiatives de HURAC en favorisant le partage des responsabilités, des ressources et des connaissances, ce qui peut conduire à des solutions plus robustes et résilientes.

Différents partenariats établis par HURAC

I. Partenariat/collaboration avec l'État

1. MINPROFF

Dans le cadre de sa collaboration stratégique avec le ministère camerounais de la promotion de la femme et de la famille et dans le but d'assurer la protection et l'autonomisation des femmes et des filles, HURAC a mené des activités telles que des formations, la distribution de moyens de subsistance et la sensibilisation. En tant qu'organisation œuvrant à la promotion des droits des femmes et des filles, tout en luttant contre les VBG, HURAC a établi un partenariat stratégique avec les délégations régionale et départementale en charge de l'autonomisation des femmes et de la famille (MINPROFF) de l'Ouest. Ce partenariat vise à éduquer les jeunes filles et les femmes sur la violence fondée sur le genre, en définissant des termes clés tels que le genre, le sexe, la violence, les auteurs et les survivants.

2. MINSANTE

La collaboration entre le Ministère de la Santé et notre organisation est d'une importance capitale dans la mesure où, une partie considérable des activités de HURAC a consisté à fournir des services de soins de santé aux personnes vulnérables n'ayant pas accès à de tels services, en particulier en ce qui concerne les questions de violence basée sur le genre, les cas déclarés d'abus et d'exploitation sexuelle, de mal nutrition, de soutien à la planification familiale, aux vaccinations de routine.... HURAC renforce la coopération dans les efforts entrepris dans les domaines de la lutte contre la violence sexiste, de la santé sexuelle et reproductive, de l'éducation et de la protection des jeunes, ainsi que de l'autonomisation des femmes dans ses zones opérationnelles. En ce qui concerne la santé reproductive, les populations vulnérables et à risque constituent les cibles prioritaires de la coopération, notamment lors des campagnes, de la sensibilisation, des références actives, de la distribution de médicaments et de la prestation de services de santé. Grâce à ce partenariat avec le MINSANTE, un bon nombre de femmes et de jeunes filles ont eu accès aux services de soins de santé et à la santé reproductive. Ce partenariat est objectivement observable dans la collaboration avec les centres hospitaliers comme l'hôpital régional de Bafoussam, l'hôpital de District de la Mifi, l'hôpital régional Annexe de la Menoua, le district de Santchou et ceux de Mbouda...

En résumé, un partenariat entre le ministère de la Santé et HURAC vise à améliorer l'accès aux soins de santé, renforcer les programmes de prévention, appuyer les campagnes de vaccination, renforcer les capacités du personnel de santé, soutenir la surveillance épidémiologique, promouvoir la santé maternelle et infantile, et contribuer à la recherche en santé.

3. MINAT

Le Ministère de l'Administration Territoriale a joué un rôle central dans l'approche HURAC et dans le soutien aux personnes déplacées dans la région de l'Ouest. Le partenariat était essentiel pour garantir une approche holistique du soutien aux personnes déplacées pour une solution durable, en particulier dans la région de l'Ouest. Le partenariat a facilité l'intervention humanitaire de HURAC auprès des nécessiteux dans les zones de mise en œuvre des projets et de réalisation d'activités.

4. MINAS

Un partenariat entre le ministère des affaires sociales et HURAC nous ont permis de : renforcer les services sociaux, en tirant parti des ressources et de l'expertise des deux parties. Cela concernait notamment la fourniture de services tels que l'aide alimentaire, le logement, les soins de santé, l'éducation, etc. ce partenariat visait également à combler les lacunes dans la prestation de services sociaux, en particulier dans les zones mal desservies ou pour des populations marginalisées ou vulnérables. Le partenariat a également inclus des efforts de plaidoyer conjoints visant à influencer les politiques sociales, à promouvoir les droits humains, à lutter contre la discrimination et à défendre les intérêts des groupes marginalisés ou vulnérables.

5. MINDEVEL

Le partenariat établi entre le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local et HURAC est fructueux dans la mesure où, elle est axée sur plusieurs aspects essentiels pour la facilitation des initiatives de développement local et la promotion des droits humains. Cette collaboration vise à :

1. **Améliorer la gouvernance au niveau local** en renforçant les capacités des autorités locales, des leaders communautaires et des communautés, en favorisant une gestion transparente et participative de toutes les couches sociétales, notamment les femmes aux affaires publiques.
2. **Soutenir des initiatives de développement durable** qui tiennent compte des besoins économiques, sociaux et environnementaux des communautés et des populations. Assurer que ces initiatives sont inclusives et bénéficient à toutes les communautés, y compris les plus vulnérables et les déplacés internes.
3. **Travailler à la promotion et à la protection des droits humains** au niveau local, en sensibilisant les communautés et en renforçant les mécanismes de protection des droits.
4. **Offrir des formations et des ressources aux acteurs locaux** pour améliorer leurs compétences en matière de planification, de gestion et de mise en œuvre de projets de développement.
5. **Encourager la participation active** des citoyens dans les processus de décision locaux, en renforçant les structures de dialogue et de consultation publique.
6. **Collaborer pour améliorer la qualité et l'accès aux services publics essentiels**, tels que l'éducation, la santé, l'eau potable et l'assainissement, au niveau local.
7. **Favoriser la paix et la cohésion sociale** au sein des communautés locales en soutenant des initiatives de médiation, de résolution des conflits et de prévention des conflits.

L'objectif principal de la collaboration entre le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local et HURAC dans la région de l'Ouest est de promouvoir un développement local durable et inclusif, en renforçant la gouvernance locale, en améliorant l'accès aux services publics, et en assurant la protection et la promotion des droits humains.

6. MINEE

La collaboration entre HURAC et le Ministère de l'Eau et l'Energie par sa délégation régionale, consiste à faciliter l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'énergie, tout en assurant le respect des droits humains et la durabilité pour les communautés. Cette collaboration vise principalement :

1. **L'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable** : Travailler conjointement pour développer des infrastructures hydrauliques, telles que des puits, des forages et des systèmes de distribution d'eau, afin de garantir un accès fiable et sécurisé à l'eau potable pour les communautés locales.
2. **Le renforcement des Capacités Locales** : Offrir des formations et des ressources techniques aux communautés locales et aux autorités pour gérer et maintenir les infrastructures d'eau et d'énergie de manière durable et autonome.
3. **La promotion des Énergies Renouvelables** : Encourager l'utilisation des énergies renouvelables, telles que l'énergie solaire et éolienne, pour fournir des solutions énergétiques alternatives durables et réduire la dépendance aux sources d'énergie non renouvelables.
4. **La Sensibilisation et Éducation** : Sensibiliser les populations locales sur l'importance de la conservation de l'eau et de l'énergie, ainsi que sur les bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles.
5. **La protection des Droits Humains** : Assurer que les projets et initiatives respectent les droits humains, notamment le droit à l'eau potable et à une énergie propre, tout en impliquant activement les communautés dans les processus décisionnels et de gestion des infrastructures en eau au sein de leurs communautés respectives.
6. **L'amélioration de la Qualité de Vie** : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales en fournissant un accès régulier et fiable à l'eau potable et à l'énergie, ce qui a des impacts positifs sur la santé, l'éducation et le développement économique.
7. **Le renforcement de la Résilience Communautaire** : Augmenter la résilience des communautés face aux défis environnementaux et climatiques en développant des infrastructures adaptées et en promouvant des pratiques de gestion durable des ressources.
8. **Le Suivi et l'évaluation** : en collaboration avec le MINEE, HURAC met en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des initiatives et ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus et des retours des communautés locales.

En résumé, le but de la collaboration entre HURAC et le Ministère de l'Eau et de l'Énergie dans la région de l'Ouest Cameroun est de garantir un accès durable et équitable à l'eau potable et aux énergies, tout en promouvant la participation communautaire, le respect des droits humains, et la gestion durable des ressources naturelles pour le bien-être des populations.

7. MINEPNDD

Par la collaboration avec le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, HURAC entend promouvoir un développement durable et la protection de l'environnement dans la région de l'Ouest. Les objectifs principaux de cette collaboration peuvent être synthétisés comme suit :

1. **Protection de l'Environnement** : Mettre en œuvre des initiatives visant à protéger et restaurer les écosystèmes locaux, y compris les forêts, les cours d'eau et la biodiversité.
2. **Sensibilisation et Éducation Environnementale** : Sensibiliser les communautés locales sur les enjeux environnementaux et les former aux pratiques écologiques durables, telles que la gestion des déchets, la conservation de l'eau et l'utilisation des énergies renouvelables.
3. **Renforcement des Capacités Locales** : Fournir des formations et des ressources pour renforcer les capacités des communautés et des autorités locales en matière de gestion environnementale et de développement durable.
4. **Promotion des Droits Environnementaux** : Assurer que les projets et politiques environnementales respectent les droits humains, notamment le droit à un environnement sain, et impliquer les communautés locales dans les processus décisionnels et de gouvernance environnementale, impliquant particulièrement les femmes et les filles.
5. **Développement Durable** : Soutenir des projets de développement qui tiennent compte des dimensions économiques, sociales et environnementales, visant à améliorer la qualité de vie des populations tout en préservant les ressources naturelles pour les générations futures.
6. **Adaptation et Résilience au Changement Climatique** : Développer des stratégies et des actions pour aider les communautés locales à s'adapter aux impacts du changement climatique et à renforcer leur résilience face aux catastrophes naturelles.

La collaboration entre l'OSC HURAC et le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable vise à promouvoir la protection de l'environnement, la sensibilisation et l'éducation aux pratiques durables, le renforcement des capacités locales, l'intégration de la dimension droits humains et l'approche genre dans les initiatives de gouvernance environnementale, et de transition écologique, pour un développement durable et équitable dans la région de l'Ouest Cameroun.

8. MINEDUB

La collaboration entre HURAC et le Ministère de l'Éducation de Base vise à améliorer l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants, particulièrement pour les enfants vulnérables touchés par des crises humanitaires et à renforcer les capacités du système éducatif local. Les objectifs de cette collaboration concernent :

1. **Accès à l'Éducation** : Assurer que tous les enfants, y compris ceux des communautés minoritaires, vulnérables et touchés par des crises, ont accès à une éducation de base de qualité. Cela inclut la construction et la réhabilitation des infrastructures scolaires, ainsi que la fourniture de matériels pédagogiques nécessaires pour leur encadrement.
2. **Amélioration de la Qualité de l'Enseignement** : Former les enseignants et fournir des ressources pédagogiques pour améliorer la qualité de l'enseignement. HURAC et le Ministère travaillent ensemble pour développer des programmes de formation continue pour les enseignants afin de les équiper avec les compétences nécessaires pour répondre aux besoins éducatifs des enfants.
3. **Sensibilisation et Mobilisation Communautaire** : Sensibiliser les communautés à l'importance de l'éducation et mobiliser les parents et les leaders communautaires pour soutenir la scolarisation

des enfants. Cela inclut des campagnes de sensibilisation pour promouvoir l'importance de l'éducation, en particulier pour les filles et les enfants vulnérables.

4. Support Psychosocial et Protection : Fournir un soutien psychosocial et des services de protection aux enfants affectés par les conflits et les crises. HURAC et le Ministère de l'Éducation de Base collaborent pour créer des environnements scolaires sûrs et inclusifs où les enfants peuvent apprendre et se développer sans crainte de violence ou de discrimination.

5. Renforcement des Capacités Institutionnelles : Renforcer les capacités des institutions éducatives locales pour une meilleure gestion et mise en œuvre des programmes éducatifs. Cela inclut le développement des capacités administratives et la mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation efficaces.

En résumé, la collaboration entre HURAC et le Ministère de l'Éducation de Base vise à garantir que tous les enfants, particulièrement ceux dans des situations vulnérables, reçoivent une éducation de qualité dans un environnement sûr et favorable. Cette collaboration combine des efforts pour améliorer les infrastructures éducatives, renforcer les capacités des enseignants, sensibiliser les communautés, et fournir un soutien psychologique et de protection aux élèves.

II. Collaboration avec les collectivités Territoriales Décentralisées

Les Mairies

HURAC fait recours à une approche centrée sur la communauté et l'endogénéisation dans toutes ses interventions et son efficacité commence par la collaboration avec les autorités locales dans leurs actions.

Les Mairies ont significativement contribué à coordonner la fourniture d'un soutien social aux communautés bénéficiaires et à diriger la mise en place des principales installations d'aide humanitaire. Ce partenariat a été efficace car les mairies avaient une connaissance de première main des besoins sociaux, économiques, infrastructurels et environnementaux de la communauté. Les Mairies de Bafoussam Ier, de Foumban et de Foumbot pour n'en citer que celles-ci ont activement participé à la facilitation de la mise en œuvre des activités au sein de leurs circonscriptions, cette collaboration a été très fructueuse notamment dans le processus de facilitation des populations à la documentation civile.

III. PARTENARIAT ET COLLABORATION AVEC D'AUTRES PARTIES PRENANTES

Les Fondations

HURAC a travaillé avec la Fondation ORANGE pour mettre en œuvre des projets visant à promouvoir l'éducation des personnes vulnérables et à lutter contre la violence basée sur le Genre. Ce partenariat et cette collaboration ont contribué à renforcer les opérations de HURAC en répondant aux besoins éducatifs des personnes vulnérables touchées par la crise. La Fondation Orange a également fourni les moyens logistiques, publicitaires et des gadgets de visibilité dans le cadre de la journée orange pour la lutte contre les Violences Basées sur le Genre, et lors des défilés et parades dédiés à la valorisation de la femme.

Agences des Nations unies

Au cours de l'année 2023 HURAC a collaboré et mené de multiples actions en partenariat avec de nombreuses agences des Nations unies telles que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le

Programmes Alimentaire Mondial (PAM), Agence des Nations Unies pour la promotion de la Femme (ONU FEMME), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), dont HURAC en est le point focal dans la région de l'Ouest, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (l'UNICEF), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), etc.

Missions diplomatiques

HURAC a également établi des partenariats et collaboré avec des missions diplomatiques afin de promouvoir et de mobiliser davantage de ressources pour les activités qu'elle mène, en particulier pour apporter un soutien aux personnes dans le besoin. Ces missions diplomatiques, telles que l'ambassade des États-Unis d'Amérique et l'ambassade de France, ont servi de bonnes relations pour apporter de l'aide et du soutien aux personnes ou aux groupes vulnérables dont les droits et les intérêts sont menacés et dont les voix sont noyées dans les conflits sociopolitiques les plus importants.

Organisations Internationales Non Gouvernementales (OING)

Au cours de l'année, HURAC a établi des partenariats solides et collaboré avec des Organisations Internationales Non Gouvernementales (OING) telles que le Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC), la GIZ, Le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (UNFPA), Plan International, Première Urgence Internationale (PUI), pour n'en citer que quelques-unes, afin de mettre en œuvre des projets dans la région l'Ouest. HURAC a servi d'intermédiaire et de point focal pour certaines de ces ONGI afin de répondre efficacement aux besoins des communautés dans les zones d'intervention humanitaires.

Autres ONG

Le partenariat et la collaboration de HURAC avec d'autres ONG telles que le Réseau des droits de l'homme de l'Afrique Centrale (REDHAC), le Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE), la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), ont contribué à accroître l'efficacité des actions humanitaires dans les régions de l'Ouest. Cela s'est fait par le biais du partage d'informations lors des réunions de groupe et de la coordination, de la mise en œuvre d'activités et de la négociation de l'accès à certaines communautés difficiles à atteindre.

CONCLUSION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES

Compte tenu des besoins croissant des populations et communautés vulnérables, ayant un effet majeur sur l'accélération du rythme de croissance de l'organisation et de la nécessité d'améliorer l'efficacité, les résultats et la durabilité, l'organisation a fait appel, à la fin de l'année, à des experts et auditeurs pour réaliser une évaluation de l'organisation afin de déterminer les domaines dans lesquels l'organisation a besoin d'être renforcée. Les chefs de département/secteur sont chargés de veiller à la mise en œuvre effective du plan de développement organisationnel aux côtés des membres de leur équipe, tandis que l'organisation met à disposition des ressources en fonction des priorités pour l'exécution des actions planifiées. En termes de perspectives, au regard du besoin humanitaire pressant, de l'intensification des violences et du flux croissant des déplacés internes et des cas de vulnérabilité, HURAC projette multiplier ses activités et étendre ses zones d'intervention opérationnelles, afin de couvrir tous les départements de la région de l'Ouest et de s'installer dans d'autres régions du pays. La création, l'équipement et la viabilité d'un centre d'écoute et d'accompagnement psychosocial demeure un grand défi pour HURAC, et constituerait un atout majeur dans la prestation de services holistiques et de protection pour les personnes qui nécessitent un accompagnement. Seulement, le manque des moyens et des ressources financières freine considérablement le déploiement de HURAC sur le champ d'intervention humanitaire et restreint de plus en plus le plateau et parfois la qualité d'aide et de fourniture humanitaire dans les zones d'intervention.